

# L'Enseignement Primaire

Revue illustrée de l'École et de la Famille

C.-J. MAGNAN . . . . . Propriétaire et Rédacteur-en-chef



## Maison de-fondation des Soeurs de l'Assomption de la Sainte-Vierge

A SAINT-GRÉGOIRE, COMTÉ DE NICOLET, LE 8 SEPTEMBRE, 1853.

Voici les noms des quatre fondatrices, qui étaient institutrices lorsqu'elles se réunirent pour fonder une nouvelle communauté:

Sœur de l'Assomption, née Léocadie Bourgeois; Sœur de Jésus, née Julie Héon; Sœur Sainte-Marie, née Mathilde Leduc; Sœur Saint-Joseph, née Hedwige Buisson.

### Le 3e Centenaire de l'établissement de la Foi au Canada

Il y a quelques mois se formait à Québec un comité pour organiser des fêtes dignes du troisième centenaire de l'arrivée des Récollets au Canada (1615-1915). Ce comité s'est mis résolument à l'œuvre, mais travaillant dans le silence. Le succès est sur le point de couronner ses efforts: un monument du meilleur goût s'élèvera bientôt à Québec sur la Place d'Armes, sur le site même de l'ancienne église des Récollets à la Haute-Ville.

Les fêtes du troisième centenaire et l'érection du monument auront probablement lieu en septembre prochain. En réponse à une lettre du président et du secrétaire général du comité, Sir A.-B. Routhier et M. C.-J. Magnan, le délégué apostolique, son Excellence Monseigneur Stagni, son Eminence le cardinal L.-N. Bégin, Nos SS. les évêques Labrecque, Bernard, Brunault, Cloutier, plusieurs prêtres et religieux, nombre de couvents et de collèges, ainsi qu'une centaine de laïques ont envoyé de généreuses souscriptions accompagnées des paroles les plus encourageantes. Voici un court extrait de la lettre du délégué du Pape:

"Je vous félicite encore de la haute inspiration qui vous porte à commémorer très solennellement le troisième centenaire de la foi en ce pays: car cet événement, de proportions si modestes aux regards des hommes, a cependant exercé une influence capitale sur les destinées des peuples de l'Amérique du Nord. . . . .

"Ce qui n'était alors qu'un rêve sublime est devenu, depuis plusieurs années déjà, une glorieuse réalité. . . . .

"Depuis les plages de la Baie d'Hudson, jusqu'aux possessions espagnoles du Golfe du Mexique les missionnaires séculiers et réguliers partis de Québec ont semé le bon grain de l'Évangile, et sur leurs pas se sont levés des chrétientés devenues aujourd'hui les florissantes Églises de la Puissance du Canada et de la République des États-Unis. La gloire du Seigneur a apparu sur elle, et maintenant—pour ne parler que de votre patrie—elles resplendissent avec leur hiérarchie régulièrement constituée, avec leurs prospères institutions d'enseignement, avec la multitude des fondations charitables où s'abritent toutes les infirmités humaines, avec le rayonnement de la vertu surnaturelle dans la société tout entière."

Le vénérable cardinal de Québec a approuvé hautement l'idée de commémorer convenablement le troisième centenaire de l'établissement de la Foi au Canada. Voici quelques lignes que nous empruntons à la belle lettre de son Eminence:

"Il m'est particulièrement agréable comme archevêque de Québec, de bénir votre très louable projet. Comme vous le dites si bien, ce troisième centenaire rappelle "à tout notre peuple l'année qui vit naître sur les bords de notre grand fleuve la noble Église de Québec, dont 1915 nous invite à retracer les origines pures, la destinée glorieuse, la prodigieuse fécondité, l'invincible attachement à la Chaire de Pierre. . . . .

"En commémorant par des fêtes solennelles et par l'érection d'un monument ces chrétiennes origines et ce passé glorieux, vous contribuerez puissamment à rendre plus vive encore la foi de notre peuple. Le monument projeté sera un témoignage public et durable de notre irrévocable attachement à la doctrine de l'Église et de notre entière soumission au Souverain Pontife, Vicaire de Jésus-Christ".

Inutile d'insister sur l'importance et l'opportunité des fêtes magnifiques que l'on prépare. Que chacun souscrive donc dans la mesure de ses moyens à cette entreprise éminemment nationale et religieuse.

---

#### Pensée

Pendant la moitié de notre vie, nous dépensons la santé pour avoir la fortune. Pendant l'autre moitié nous dépensons la fortune pour avoir la santé.

---

## PEDAGOGIE

## RAPPORT DU SURINTENDANT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

POUR L'ANNÉE 1913-1914

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.—(Suite) (1)

## STATISTIQUES

L'œuvre des jardins scolaires continue à faire des progrès et l'enseignement de l'horticulture à l'école se généralise peu à peu. Cet enseignement se donne dans 284 écoles et à 9,308 élèves. Il y a de ces jardins scolaires dans 54 comtés et, en 1913-14, il y a eu une augmentation de 1,568 élèves-jardiniers et de 50 écoles où l'on enseigne l'horticulture.

Les vieilles maisons d'école disparaissent graduellement pour faire place à des bâtiments plus spacieux et plus hygiéniques.

Je me plais à dire que les municipalités en général font preuve en cette matière de bon vouloir et quelques-unes ont même dépensé pour ces constructions nouvelles des sommes assez considérables.

Je citerai entre autres le comté de Beauce où il a été dépensé, pour édifices scolaires, \$30,374; Champlain, \$119,603; Hochelaga, \$103,000; Jacques-Cartier, \$15,762; Matane, \$26,425; Ottawa, \$51,555; Québec, \$98,321; Shefford, \$146,370; Sherbrooke, \$74,000. Il a été ainsi dépensé l'an dernier, pour 305 maisons d'école dont les plans avaient reçu l'approbation du département de l'Instruction publique, une somme totale de \$1,117,895.

Le nombre des écoles catholiques de la province est aujourd'hui de 6,029 et celui des écoles protestantes de 895, soit en tout 6,924 écoles de toute catégorie.

Les instituteurs et les institutrices laïques sont au nombre de 8,729; il y a 1,552 Frères enseignants, 4,306 religieuses institutrices et 754 ecclésiastiques professeurs. Donc, sur un total de 15,341 professeurs, 6,612 appartiennent au clergé et aux congrégations enseignantes.

Le pourcentage de la présence moyenne des élèves des écoles élémentaires a été, en 1913-14, de 75.25, des écoles intermédiaires de 82.25, des écoles primaires supérieures de 86.82, et de 93.75 dans les collèges classiques, formant un pourcentage total de 79.77 contre celui de 78.62 l'année précédente.

(1) Voir *L'Enseignement Primaire* de février et mars, 1915.

Il y a eu une augmentation de 11,498 dans le nombre des élèves, et le total des enfants qui fréquentent les écoles est aujourd'hui de 434,111.

Dans le sommaire des statistiques des écoles de la province, page XXIII, il appert qu'en l'année 1912-1913, il y aurait eu comparativement à l'année 1911-1912 une diminution de 1,622 élèves dans les écoles modèles et académiques protestantes. Toutefois, cette diminution ne me paraît pas être réelle, car, dans son rapport annuel, l'inspecteur des écoles supérieures protestantes écrit que leur nombre augmente et il l'évalue à 14,509 le nombre des élèves inscrits dans ces institutions en 1913-1914. On peut en conclure que la différence apparente entre le total des 13,355 élèves en 1911-1912 et celui des 11,733 élèves en 1912-1913 n'existe pas en réalité et les statistiques fournies au département par les municipalités scolaires sont ou incomplètes ou incorrectes.

J'ai donné instruction que des mesures soient prises pour qu'à l'avenir pareille erreur ne puisse se commettre.

Le traitement des titulaires des écoles augmente graduellement et un progrès en ce sens se manifeste donc, d'une année à l'autre. Dans son rapport, l'inspecteur général des écoles catholiques fait observer qu'il y a à peine cinq ans la majorité des institutrices recevaient un traitement de \$100 à \$125. Aujourd'hui, il n'y en a que 114 qui reçoivent ce traitement, et en 1913-1914, plus des deux tiers des institutrices ont obtenu un salaire variant de \$150 à \$200.

Je terminerai en mentionnant le fait qu'une revue mensuelle intitulée "Le Journal des Enfants" vient de paraître à Québec. Sous son apparence modeste, cette publication fera, j'aime à croire, œuvre utile parmi les élèves des écoles, en propageant chez eux le goût de la lecture et en imprégnant leur jeune intelligence des principes d'une saine éducation religieuse et sociale.

Je termine ce rapport par la publication des statistiques suivantes :

#### SOMMAIRE DES STATISTIQUES DES ÉCOLES DE LA PROVINCE

	1904-05	1908-09	1911-12	1912-13
Nombre de municipalités scolaires catholiques. ....	1,132	1,182	1,251	1,235
Nombre de municipalités scolaires protestantes. ....	293	308	338	313
<b>Totaux. ....</b>	<b>1,425</b>	<b>1,490</b>	<b>1,589</b>	<b>1,568</b>
Nombre d'arrondissements pour les écoles catholiques ...	5,074	5,295	5,519	5,587
Nombre d'arrondissements pour les écoles protestantes ..	966	943	916	896
<b>Totaux. ....</b>	<b>6,040</b>	<b>6,238</b>	<b>6,435</b>	<b>6,477</b>



ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES CATHOLIQUES		1911-12	1912-13	Augmen- tation	Diminu- tion
Nombre d'écoles sous contrôle des commissaires.....		4,824	4,872	48	.....
Nombre d'écoles sous contrôle des syndics.....		101	95	.....	6
Total des écoles sous contrôle.....		4,925	4,967	42	.....
Nombre d'écoles indépendantes.....		35	60	25	.....
Élèves des écoles sous contrôle.....		190,488	192,353	1,865	.....
Élèves des écoles indépendantes.....		3,103	4,790	1,687	.....
Élèves catholiques.....		193,138	196,725	3,587	.....
Élèves protestants.....		453	418	.....	35
Total des élèves.....		193,591	197,143	3,552	.....
Présence moyenne des élèves.....		144,840	148,349	3,509	.....
Pourcentage de la présence moyenne.....		74.82	75.25	43	.....
Nombre d'instituteurs laïques brevetés.....		29	27	.....	2
Nombre d'instituteurs laïques non brevetés.....		9	12	3	.....
Nombre d'institutrices laïques brevetées.....		4,390	4,399	9	.....
Nombre d'institutrices laïques non brevetées.....		746	804	58	.....
Total des inst. et des institutrices laïques.....		5,174	5,242	68	.....
Nombre d'instituteurs religieux.....		136	137	1	.....
Nombre d'institutrices religieuses.....		567	664	97	.....
Moyenne des traitements des instituteurs laïques brevetés:					
Dans les villes.....	\$467 00	\$ 541 00	\$ 74 00	.....	
Dans les campagnes.....	\$ 321 00	\$ 415 00	\$ 94 00	.....	
Moyenne des traitements des institutrices laïques brevetées:					
Dans les villes.....	\$ 217 00	\$226 00	\$ 9 00	.....	
Dans les campagnes.....	\$ 138 00	\$145 00	\$ 16 00	.....	
ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES PROTESTANTES					
Nombre d'écoles sous contrôle des commissaires.....		601	569	.....	32
Nombre d'écoles sous contrôle des syndics.....		226	231	5	.....
Nombre d'écoles indépendantes.....		2	.....	.....	2
Total des écoles.....		829	800	.....	29
Élèves protestants.....		33,875	35,169	1,294	.....
Élèves catholiques.....		1,768	1,948	180	.....
Total des élèves.....		35,643	37,117	1,474	.....
Présence moyenne des élèves.....		26,976	28,089	1,133	.....
Pourcentage de la présence moyenne.....		75.68	75.68	.....	.....
Nombre d'instituteurs laïques brevetés.....		26	34	8	.....
Nombre d'instituteurs non brevetés.....		6	3	.....	3
Nombre d'institutrices laïques brevetées.....		893	899	6	.....
Nombre d'institutrices laïques non brevetées.....		405	416	11	.....
Total des instituteurs et des institutrices laïques.....		1,330	1,352	22	.....

Nombre d'instituteurs religieux .....	1			
Moyenne des traitements des instituteurs laïques brevetés:				
Dans les villes .....	1,440 00	1,475 00	\$ 35 00	
Dans les campagnes .....	\$ 700 00	\$ 430 00		\$ 270 00
Moyenne des traitements des institutrices laïques brevetées:				
Dans les villes .....	\$437 00	\$627 00	\$190 00	
Dans les campagnes .....	\$281 00	\$262 00		\$19 00
<b>ÉCOLES MODÈLES CATHOLIQUES</b>				
	1911-12	1912-13	Augmen- tation	Diminu- tion
Nombre d'écoles modèles sous contrôle des commissions scolaires .....	507	530	23	
Nombre d'écoles modèles indépendantes .....	126	125		1
Élèves des écoles modèles sous contrôle .....	92,083	94,376	2,293	
Élèves des écoles modèles indépendantes .....	11,715	11,826	111	
Élèves catholiques .....	103,519	105,981	2,462	
Élèves protestants .....	279	221		58
Total des élèves dans les écoles modèles .....	103,798	106,202	2,404	
Présence moyenne des élèves dans les écoles modèles .....	85,602	87,318	1,716	
Pourcentage de la présence moyenne des élèves .....	82.47	82.21		26
Nombre d'instituteurs laïques brevetés .....	177	187	10	
Nombre d'instituteurs non brevetés .....	28	23		5
Nombre d'institutrices laïques brevetées .....	470	485	15	
Nombre d'institutrices laïques non brevetées .....	63	54		9
<b>ACADÉMIES CATHOLIQUES</b>				
Nombre d'académies sous contrôle des commissions scolaires .....	80	95	15	
Nombre d'académies indépendantes .....		143	9	
Total des académies .....	214	238	24	
Élèves des académies sous contrôle .....	30,116	35,663	5,547	
Élèves des académies indépendantes .....	23,533	23,026	393	
Élèves catholiques .....	53,276	59,235	5,959	
Élèves protestants .....	373	354		19
Total des élèves dans les académies .....	53,649	59,589	5,940	
Présence moyenne des élèves dans les académies .....	46,773	51,736	4,963	
Pourcentage de la présence moyenne des élèves .....	87.18	86.82		36
Nombre d'instituteurs laïques brevetés .....	39	46	7	
Nombre d'instituteurs laïques non brevetés .....	15	12		3
Nombre d'institutrices laïques brevetées .....	72	91	19	
Nombre d'institutrices laïques non brevetées .....	41	30		11
Grand total des élèves des écoles modèles et des acadé- mies catholiques .....	157,447	165,791	8,344	
Grand total de la présence moyenne des élèves .....	132,375	139,054	6,679	
Total des instituteurs et institutrices laïques, dans les écoles modèles et les académies .....	905	928	23	

Nombre d'instituteurs religieux.....	1,327	1,380	53
Nombre d'institutrices religieuses.....	3,319	3,468	149
Moyenne des traitements des instituteurs laïques brevetés des écoles et des académies:.....			
Dans les villes.....	\$781 00	\$830 00	\$49 00
Dans les campagnes.....	449 00	522 00	73 00
Moyenne des traitements des institutrices laïques brevetées des écoles modèles et des académies:			
Dans les villes.....	\$265 00	\$278 00	\$13 00
Dans es campagnes.....	159 00	170 00	11 00

(à suivre)

BOUCHER DE LABRUÈRE,  
Surintendant.

### Enseignement de l'anglais

#### DANS LES ÉCOLES PRIMAIRES ET DANS LES ÉCOLES NORMALES CATHOLIQUES DE LA PROVINCE DE QUÉBEC

Assez souvent les ennemis de la province de Québec se plaisent à la calomnier en affirmant que l'enseignement de la langue anglaise est négligé dans ses écoles. Pour renseigner les gens de bonne foi, voici, d'après les documents officiels, les statistiques de l'enseignement de l'anglais dans les écoles catholiques de la province de Québec:

I.—D'après le programme du Comité catholique, l'enseignement de l'anglais est obligatoire dans toutes les écoles sous le contrôle des commissaires, à partir de la 2e année (le cours d'études comprend 8 années). Voir les articles 87 à 90 des Règlements du Comité catholique.

L'enseignement de l'anglais est déterminé pour chaque année du programme, et des instructions précises indiquent la marche à suivre (Voir Art. 105 des "Règlements du Comité catholique" et les instructions pédagogiques claires et complètes sur l'enseignement de l'anglais à la page 78 des mêmes règlements).

II.—L'enseignement de l'anglais est obligatoire dans toutes les écoles normales catholiques de la province de Québec. (Voir article 210 des "Règlements du Comité catholique." Cet enseignement est déterminé pour chaque année du cours normal qui dure trois ans. (Voir les articles 211, 212, 213 des "Règlements du Comité catholique").

III—Comme à partir de septembre 1915, le programme des Écoles normales catholiques devient officiellement celui du Bureau central des examinateurs

catholiques de la province, l'anglais sera obligatoire pour tous les aspirants et aspirantes à un brevet de capacité dans la province.

IV.—D'après les statistiques de 1912-1913, 110,296 élèves français des écoles primaires catholiques étudient l'anglais. Voici comment se répartit ce chiffre.

Cours supérieur . . . . .	41,380 sur un total de . . . . .	55,305
Cours intermédiaire . . . . .	45,220 sur un total de . . . . .	99,061
Cours élémentaire . . . . .	23,696 sur un total de . . . . .	192,527

Il faut ajouter à cette statistique tous les élèves des collèges classiques, soit 8,199 qui étudient l'anglais, ainsi qu'environ 3,000 élèves d'importantes maisons d'éducation indépendantes, couvents ou académies, où l'anglais est très bien enseigné.

C.-J. MAGNAN.

### Direction pour l'enseignement de l'Agriculture à l'école primaire

#### LE JARDIN SCOLAIRE

“Vous dirigez une petite école mixte composée d'élèves de six à treize ans, dans une municipalité rurale. L'école possède un jardin. Que devra être, dans votre école, l'enseignement soit théorique soit pratique de l'agriculture et de l'horticulture?”

On se plaint généralement du peu de résultat obtenu jusqu'ici, dans les écoles rurales, par l'enseignement agricole. A quelle cause faut-il attribuer cet insuccès? A mon avis, cela tient à ce que la méthode employée et le programme adopté pour cette branche d'étude, ne tiennent pas suffisamment compte du but pratique que l'on veut atteindre.

Je suis obligé de l'avouer, dans la petite école mixte que je dirige, je suis tombé dans la même faute pendant les premières années. J'ai cru qu'il suffisait de faire lire à mes élèves et de leur expliquer un manuel d'agriculture. Mais je n'ai pas tardé à m'apercevoir que je faisais fausse route. Enfin, grâce aux conseils de personnes expérimentées, voici sur quelle base j'ai établi l'enseignement agricole.

Avant d'arrêter ce qu'il faut enseigner et comment il faut l'enseigner, il est essentiel de bien déterminer le but que le maître se propose d'atteindre dans ses leçons agricoles. Ce but peut se résumer ainsi:

1° Inspirer aux élèves, dans la mesure que comporte leur âge, le goût et l'intelligence des choses agricoles.

2° Leur donner l'habitude d'observer, de raisonner les travaux qu'ils voient exécuter autour d'eux, les phénomènes naturels qui se passent sous leurs yeux.

3° Leur inculquer l'amour de leur future profession, de la vie des champs et le désir de ne point la changer pour celle de la ville ou de l'usine.

4° Contribuer à la vulgarisation de la science agricole, et surtout de la science horticole, en propageant des notions utiles, en combattant les préjugés et en rectifiant les idées fausses.

5° Initier les enfants aux connaissances qui leur sont indispensables pour pouvoir lire plus tard avec fruit un livre d'agriculture, pour suivre avec fruit une conférence agricole.

En un mot l'école doit s'occuper plutôt de l'éducation agricole que de l'instruction agricole proprement dite.

Ce but, je l'obtiendrai, j'espère, surtout par le moyen des *leçons de choses*, qui permettent d'habituer les enfants à regarder, à observer, à comprendre, à juger les choses, soit au moyen d'objets placés sous leurs yeux, à l'école, soit au moyen des travaux qu'ils voient en dehors de l'école. Je prends pour guide le programme de ces leçons, que j'ai soin d'étendre selon l'âge des élèves.

L'ordre des matières est réglé, autant que possible, d'après l'ordre des saisons, afin que la nature même fournisse les matériaux de ces leçons.

Pour l'automne, par exemple, je choisis la récolte des fruits et des pommes de terre, le labour, les engrais, le laitage, la fabrication du beurre et du fromage.

Il en est de même des autres saisons, je prends pour sujet les travaux ou les phénomènes propres à chaque époque de l'année, sans oublier les occupations de l'intérieur de la ferme. Pour les jeunes filles, j'insiste sur l'entretien de la basse-cour et du jardin, et sur les travaux du ménage.

Le programme ainsi arrêté, voici les moyens que j'emploie pour rendre mes leçons utiles, pratiques, intéressantes, et pour préparer la voie à l'enseignement agricole proprement dit :

1° Chaque leçon est faite en mettant, autant que possible, sous les yeux des élèves, les objets dont je leur parle, ou tout au moins des gravures qui les représentent.

2° Pour cela je me sers de collections de plantes, de semences, de bois et d'échantillons de toutes sortes dont est garni le musée scolaire, organisé avec le concours des élèves.

3° J'établis des promenades dans les champs, des visites aux fermes, aux jardins bien tenus du voisinage ; au cours de ces promenades, je provoque, en présence des élèves, des causeries avec les gens compétents. Ces excursions scolaires servent ainsi de thèmes à des entretiens à l'école ou à des compositions écrites.

4° J'ai soin, dans les devoirs journaliers, de faire une bonne part aux choses agricoles et de donner, par le choix des dictées, des lectures et des problèmes, une couleur agricole à l'enseignement.

A tout cela j'ajoute quelques notions précises sur les meilleures méthodes de culture, des conseils pratiques sur l'économie domestique et rurale, sur

l'hygiène. Je ne mets un *traité* d'agriculture qu'entre les mains des plus grands élèves.

Voilà pour la partie théorique. Quant à l'enseignement pratique, le jardin de l'école m'est d'un secours précieux et me sert de champ d'expérience. L'horticulture n'étant que de l'agriculture perfectionnée, je fais servir le jardin à des leçons sur la culture des légumes et des fleurs, sur la greffe et la taille des arbres; aucun élève ne quittera mon école, sans avoir été familiarisé avec tous ces travaux.

Mes élèves mettent eux-mêmes la main à l'ouvrage. Non seulement ils m'aident à cultiver et à entretenir le jardin, mais plusieurs carrés leur sont uniquement réservés. J'ai soin de leur remettre des semences, des fleurs, des plants ou des légumes à semer où à repiquer dans le jardin de leurs parents. L'émulation aidant, le jardinage devient ainsi pour les enfants une occupation instructive et fortifiante à la fois. Je suis bien récompensé de ma peine lorsque, en parcourant le village, je vois les jardins bien tenus, garnis de légumes et de fleurs provenant du jardin de l'école, de jeunes arbres greffés par la main de mes anciens élèves.

Si j'ai bien réussi, dans cette œuvre, je le dois surtout aux jeunes filles. Aussi je dirai: "Si vous voulez que les jardins des villages soient bien tenus, inspirez aux jeunes filles le goût du jardinage, l'amour des fleurs. Vous ne sauriez leur rendre de plus grand service". On oublie trop combien la mère de famille trouve de ressources dans son jardin: des fleurs pour orner et égayer son intérieur, des légumes, des fruits de toutes sortes pour alimenter sa table, ou dont elle vend le superflu. La culture des fleurs, chez les villageois, offre d'autres avantages encore. Elle éveille le sentiment du beau, elle élève l'âme et lui apprend à reconnaître Dieu dans ses œuvres.

Les exercices du jardinage, dirigés avec intelligence et exécutés avec plaisir, établiront aussi entre tous les organes un équilibre salubre, ils inspireront l'amour du travail, et seront un préservatif contre les passions naissantes. Ils ne seront pas moins favorables au développement de l'intelligence qui, par suite des rapports mystérieux du corps et de l'âme, s'exerce plus librement, lorsque nul obstacle physique n'en ralentit l'essor. En un mot, l'amour du jardinage aura une heureuse influence sur la santé, sur le cœur et sur l'intelligence des jeunes filles en particulier, et des enfants en général.

Telle est la méthode à laquelle je me suis arrêtée pour l'enseignement théorique et pratique de l'agriculture et de l'horticulture. C'est d'ailleurs celle qui est recommandée par les hommes compétents dans la matière.

UNE INSTITUTRICE.

## Hygiène

### LE PRINTEMPS

Le printemps, c'est la resurreccion, c'est le départ des vents trop froids et des soleils trop courts. C'est la vie souriante, c'est l'espérance et la joie.

Il faudra donc laisser entrer ces bonnes et douces choses dans la maison : aussi, laisserons-nous largement ouvertes les portes et les fenêtres de l'école avant et après les heures de classe. Dans l'intervalle de repos que l'on accorde aux enfants, durant la demi-journée, on ouvrira de même.

Il est entendu que l'on évitera d'exposer les enfants aux courants d'air.

A cette saison du dégel, il faudra se défier de l'eau contaminée par les matières en décomposition à la surface du sol. La neige est chargée de souillures et ces résidus de la fonte sont entraînés, par les eaux de surface, dans les ruisseaux et les sources d'alimentation. Soyons sur nos gardes de ce côté : l'eau contaminée par des matières organiques est très dangereuse, elle renferme tous les germes producteurs des dyssenteries, fièvres typhoïdes, entérites, gastrites, etc.

On fera donc déposer et bouillir l'eau suspecte. N'abandonnons que graduellement nos sous-vêtements d'hiver, et gardons scrupuleusement les tissus de laine.

Portons des chaussures bien imperméables et, avant de pénétrer dans l'école, débarrassons-les des souillures prises le long de la route. Ces matières, en séchant, dégagent des poussières malodorantes et malsaines.

Nous nous élevons de toute notre énergie contre la coutume mauvaise de faire faire le balayage et l'époussetage par les enfants. Nous comptons que les inspecteurs d'écoles se montreront très sévères contre les titulaires de l'enseignement, quels qu'ils soient, qui imposent ces désagréables et dangereuses corvées à leurs élèves.

J.-G. PARADIS, M.D.

---

## Comment l'instituteur perd son temps

(Pour *L'Enseignement Primaire*)

- 1.—En venant dans sa classe, sans avoir dans l'esprit un plan bien défini de son travail.
- 2.—En manquant de méthode dans l'exécution de son travail.
- 3.—En ne considérant pas que sa personnalité doit aider à la formation de l'enfant.
- 4.—En ne reconnaissant pas l'effort et en ne le récompensant pas comme le succès.
- 5.—En oubliant qu'il travaille moins pour le moment présent que pour l'avenir.
- 6.—En ne faisant pas une application exacte et pratique des matières étudiées.
- 7.—En abandonnant trop longtemps la classe entière pour s'occuper d'un seul élève.



8.—Lorsqu'il y a absence de discipline et que l'instituteur essaie continuellement de rétablir l'ordre dans la classe.

9.—En publiant quelque cas d'indiscipline, ce qui amènera la répétition de nombreuses fautes similaires.

10.—En acceptant un travail peu soigné, ce qui aux yeux de l'enfant déprécie l'école.

11.—En permettant de mettre négligemment un travail sur le papier, l'ardoise ou le tableau noir.

12.—En laissant l'air vicié de la classe déprimer les forces physiques et intellectuelles de l'enfant.

St-Gabriel de Brandon,  
février, 1915.

P. GUIMONT,  
*Instituteur.*

### Chants et récitations à l'école primaire

(Conférence donnée devant l'Association des Instituteurs catholiques de Montréal, le 29 janvier 1915, par M. Omer Carrière.

Monsieur le Président,  
Messieurs,

L'objet que je me suis proposé dans cette causerie, c'est d'indiquer quelques-uns des fruits heureux que peuvent produire les chants et les récitations à l'école primaire.

Ainsi donc, en traitant d'abord cette partie de mon sujet qui se rapporte au chant, je prêterai plutôt l'oreille au sens des paroles et aux harmonies de la nature, laissant aux professionnels de la musique le soin de nous initier aux secrets du "royaume où demeurent les enchantements célestes des sons".

Le chant tient une large place dans notre existence, parce qu'il répond à un besoin réel de l'âme humaine. L'enfant naissant sait déjà faire résonner les premières notes que lui donnent sa joie ou sa douleur. En même temps qu'il apprend à balbutier ses premiers mots, il essaye de rendre, en un gazouillis toujours attirant, les chansonnettes qui voltigent autour de son berceau. Quand il aura grandi, quand son intelligence se sera quelque peu ouverte aux choses du dehors, lorsque ses parents croiront le moment venu de l'envoyer à l'école, il appartiendra alors au maître de développer ce goût inné de la musique qui existe chez la plupart des enfants.

Et quel ne sera pas le bonheur de ce jeune écolier d'apprendre que, dans la salle de classe, derrière ces murs sévères qui pèsent sur lui, il est parfois permis, faisant trêve aux préoccupations de l'A B C, de chanter les séduisants refrains qu'il aura appris sur les genoux de sa mère. Du jour, où, au milieu de ses joyeux condisciples, il lui sera donné de voir son maître, qu'il ne croyait être que le gardien vigilant de la discipline, prendre part aux ébats de ses jeunes élèves, leur enseigner de nouveaux couplets qui les amusent, et de nouveaux cantiques qui élèvent leurs cœurs vers Dieu, de ce jour, dis-je, il aimera l'école et il s'y trouvera chez lui tout à fait. De retour à la maison, les parents seront ravis d'entendre leur jeune bambin chanter les fragments de couplets qui l'auront particulièrement frappé. Celui-ci par exemple: "Ton ange est du voyage, il guidera tes pas."

Et à mesure que notre jeune étudiant avancera "dans ce chemin montant, sablonneux, malaisé" qui mène au terme envié de ses études, on lui apprendra d'autres chants qui traduiront les idées qui commencent à poindre dans son cerveau et les sentiments qui agitent son cœur. Ce sera alors le moment de confier à sa mémoire de belles chansons qui déposeront dans son intelligence une semence dont les fruits seront pleins de promesses pour l'avenir.

A la chanson canadienne on fera une large place. Les enfants aiment le chant naturellement. Si tous n'ont pas la voix pour le bien rendre, la plupart ont assez d'oreille pour en goûter

l'harmonie. Pourquoi ne profiterions-nous pas de ces heureuses dispositions pour inculquer à nos élèves un esprit vraiment national? Pour ce noble but mettons à profit toute la gamme des chants canadiens, anciens et nouveaux. Faisons-les pénétrer dans tous les domaines où peut s'exercer notre initiative. Qu'ils occupent la place d'honneur aux distributions de prix et aux réunions de fin d'année. Chaque fois que l'occasion se présente de chanter à la maison d'école, faisons un brin de chant qui rappelle la terre natale. Et le jour viendra peut-être où l'on croira que toute séance scolaire de quelque importance n'est pas complète, tant que les voûtes de la salle n'ont pas retenti des mâles accords de l'hymne national, O Canada! entonné par tous les élèves de l'institution.

Le besoin d'égayer les longues veillées oblige les jeunes gens qui ont laissé l'école sans emporter la connaissance d'une seule chanson canadienne, à apprendre des chants étrangers, qui, dans la bouche de Canadiens français, sont fades ou ridicules; tandis qu'il eût été si facile d'orner leur mémoire de belles chansons nationales, qui, apprises sur les bancs de l'école, ne s'oublieraient jamais, et iraient jeter dans les réunions de famille la note gaie et patriotique tout ensemble.

A la chanson grivoise, qui s'introduit par manière d'acquit dans les milieux les plus respectables, et qu'on accueille de même avec des sourires sous lesquels se cachent le malaise et la pitié, substituons la bonne chanson qui fait rêver aux choses de la patrie et qui porte à se dévouer pour elle. Aux chansons burlesques et grossières, que réprouve tout homme sensé, opposons les rythmes entraînants de chansons vraiment spirituelles qui déchaînent le rire sans offenser le goût.

Ces chants nationaux serviraient aussi de traits d'union entre les divers éléments de notre population. Lorsque le citoyen, fatigué du tracassage de la ville, s'en irait, par un beau dimanche d'été, respirer l'air de la campagne, ne serait-il pas content d'entendre, s'échappant des fenêtres par vagues harmonieuses, des chansons canadiennes que tout enfant il aurait apprises dans la grande salle de l'école. Et quand arriveraient aux oreilles du cultivateur attardé, le soir, dans les rues de la ville, les airs joyeux d'une chanson nationale, ne serait-il pas heureux, cet homme, de dire, de retour à son foyer: A la ville aussi l'on est Canadien, et l'on chante encore les refrains du bon vieux temps. Là-bas, ce moissonneur penché sur ses javelles, a senti battre son cœur tantôt, lorsque interrompant son dur labeur pour s'essuyer le front et boire une gorgée, il a entendu les notes radieuses d'un chant patriotique que jetaient dans la brise un essaim d'écoliers en vacances.

L'art de la musique doit puiser son inspiration dans la nature. A vrai dire, il n'en est que l'imitation. Voilà pourquoi, tous ceux qui ont eu l'avantage d'acquiescer cette délicatesse de goût que donne l'étude, même élémentaire, de ce merveilleux instrument de musique qu'est la voix humaine, savent comprendre les soupirs de la brise du soir dans les roseaux, le babil du zéphir à travers les moissons mûres, les mugissements de la rafale sur les arbres penchants, le murmure du ruisseau, la noble voix du vent qui traîne sur les flots, en un mot toutes les harmonies qui s'élevaient des concerts de la nature.—à suivre.

### Dans nos écoles normales

L'œuvre des "Cercles pédagogiques" se poursuit avec succès dans la plupart des écoles normales de filles de la province de Québec.

Au cours du mois de mars, de fort intéressantes et instructives séances publiques ont été données aux écoles normales de Joliette (9 mars) Nicolet (11 mars), Valleyfield (12 mars), Saint-Paschal (24 mars). Nos SS. les évêques Forbes et Brunault ont présidé respectivement les séances de Joliette et de Nicolet. L'Inspecteur général des écoles catholiques a donné une conférence à chacune de ces deux réunions; il a aussi adressé la parole à celle de Saint-Paschal.

Les travaux présentés par les élèves-institutrices ont été admirés à juste titre. Nous voudrions pouvoir les publier intégralement, mais l'espace limité de la revue nous oblige à en donner une simple analyse.

## ÉCOLE NORMALE DE VALLEYFIELD (I)

Voici d'abord le sujet pédagogique qui fit l'objet de la séance d'octobre 1914 au Cercle de l'École normale de Valleyfield: "Enseignement du catéchisme": a. valeur éducative morale; b. valeur éducative sociale.

Le premier point fut traité par Mademoiselle Antonia Dion, et le second par Mademoiselle Alphonsine Boyer.

## I. VALEUR ÉDUCATIVE MORALE DU CATÉCHISME

Mlle Dion pose d'abord ce principe: "Parler de la valeur éducative d'une science, c'est parler de sa vertu excitatrice sur quelques facultés ou sur toutes les facultés à la fois."

Puis elle ajoute: "Mais cette puissance excitatrice varie d'une science à l'autre; celles-ci cultivent uniquement les forces intellectuelles, celles-là forment surtout les sens extérieurs, l'imagination et la mémoire; assez rares sont celles qui s'adressent en même temps à l'intelligence, à la volonté et à la sensibilité.

"Parmi ces dernières, ou plutôt à leur tête pour les diriger toutes, se trouve, il faut l'admettre en toute certitude, la science indispensable de la religion.

"Je dis science indispensable, parce que c'est elle qui fait connaître Dieu, enseigne à l'homme les liens qui l'attachent à son Créateur et l'aide à réaliser la fin pour laquelle il est sur la terre: fin qu'on ne peut manquer sans compromettre les destinées du temps et celles de l'éternité.

"Prépondérante par la noblesse de son objet, elle l'est encore par l'action qu'elle exerce sur tous les ressorts de l'être moral. Elle active l'imagination, le jugement, le raisonnement, éveille et ennoblit les sentiments, dirige les inclinations naturelles, forme la conscience et la volonté. Son influence pénètre ainsi toute l'économie de l'éducation. Pour nous en mieux convaincre, commençons par examiner comment elle est une auxiliaire et une garantie pour l'éducation morale.

"L'éducation religieuse aide la morale, cette règle de nos actes vers le bien, en lui servant d'appui et de flambeau."

Puis elle rappelle que: "L'histoire de tous les temps et l'expérience de tous les jours attestent qu'il n'est pas de morale possible sans le fondement de la religion.

"Enseigner la religion, c'est donc donner une base certaine à tout l'édifice de l'éducation en commençant par y asseoir l'éducation morale chargée à son tour de diriger l'éducation physique et de présider dans une certaine mesure à l'éducation intellectuelle."

C'est donc avec raison que Mlle Dion insiste sur la valeur morale du catéchisme:

"Ainsi, convaincre l'enfant des maximes évangéliques, essayer de les faire entrer si profondément qu'elles lui soient pour ainsi dire assimilées, toujours présentes comme un esprit qui le dirige, une lumière qui l'éclaire et une force qui le soutient, c'est former en lui la mentalité chrétienne.

"Et comme les pensées ont une influence directe sur les actions nous avons tout lieu de croire que ces pensées se traduiront dans sa conduite en actes correspondants."

D'où il suit que les principes chrétiens sont l'une des forces les plus puissantes qui puissent être déposées dans les âmes.

"Mais cette source de victoire serait moins constante et moins efficace si elle n'était secondée par la pratique; voilà pourquoi l'éducation religieuse ne se contente pas d'inculquer les vérités de son essence, elle veut encore doter l'enfant de l'habitude des vertus. Un proverbe dit: "C'est en forgeant qu'on devient forgeron", pareillement on peut dire que pour former un chrétien, il faut le faire vivre et agir en chrétien. Que vaudrait l'enseignement religieux si les applications ne venaient réclamer la mise en œuvre des théories."

En conclusion: "La mentalité et l'habitude des vertus chrétiennes apparaissent donc comme le résultat des efforts persévérants accomplis par tous les éducateurs de la jeunesse.

"Commencées dans la famille, elles se poursuivent et se fortifient à l'école.

(1) Dans les livraisons de mai et de juin, nous analyserons les travaux présentés aux séances pédagogiques de Joliette, de Nicolet et de Saint-Paschal.

“Mais, dans chacun de ces milieux, l'enfant doit recevoir, outre l'enseignement direct, verbal, ou livresque, l'enseignement plus présumé encore que lui révèle la conduite de ses maîtres. L'esprit se pénètre de l'atmosphère dans laquelle il vit, et les exemples qu'il observe et analyse servent bien plus à sa formation et à la formation morale que les plus doctes leçons; celles-ci parlent à l'esprit, disent ce qui est bien et ce qui est mal, ceux-là s'adressent à la volonté, la prennent pour ainsi dire à leur remorque dans la voie de la perfection. Enseigner le catéchisme, montrer pour trait de la religion, fermer à la piété, c'est beau, mais régler tous ses actes de telle sorte qu'ils soient, en même temps qu'une cause de grands mérites personnels, une illustration éloquente de l'exposé doctrinal et un entraînement pour les autres, voilà qui est plus beau et plus conforme à la morale évangélique.”

— II —

#### VALEUR EDUCATIVE SOCIALE DU CATÉCHISME

Mademoiselle Boyer rappelle que Mademoiselle Dion a établi la nécessité des relations intimes et constantes entre l'éducation morale et l'éducation religieuse, faisant de cette dernière la condition essentielle de l'autre. “Du même coup, dit-elle, on a tiré la conséquence qui fait de la religion la seule base de l'éducation sociale, puisque sans elle il n'est pas de morale qui tienne et que sans morale, suivant un pieux auteur, “on ne verrait plus dans le monde que l'excès du mépris ou de la flatterie, c'est-à-dire l'alternative des misères et des crimes”.

En réalité, c'est bien là tout ce que peut offrir la philanthropie humaine. On ne peut donc lui demander les grands principes qui soutiennent et régissent la société: elle en est incapable. “Ces principes ont besoin d'une origine plus élevée, plus immuable; il leur faut la grandeur et l'immutabilité de Celui qui est venu les apporter à la terre. Aussi, les voyons-nous sortir tout entiers du précepte du Sauveur: “Vous aimerez Dieu de tout votre cœur, de toute votre âme, de toutes vos forces, et votre prochain comme vous-même pour l'amour de Dieu”. “Aimez-vous les uns les autres comme je vous ai aimés”. C'est dans cette source divine, jaillissant du pied de la Croix, que les hommes ont renoué les liens de la fraternité rompus ou du moins dénaturés par la faute originelle.

Ce fait d'expérience, la nécessité du fondement chrétien, a conduit les penseurs, les vrais sociologues, à reconnaître “que l'unique moyen d'éducation sociale est d'inculquer profondément dans l'esprit des convictions religieuses, de façon à les faire accepter comme les vrais flambeaux et les seuls moteurs de la conscience et de la volonté, pour ensuite mettre la conduite extérieure et la conduite privée en conformité avec les croyances, marchant tous les jours à l'accomplissement du devoir sans transaction ni tergiversation, malgré les répugnances, les tourments de cœurs et la faillite des intérêts personnels et matériels.”

Après avoir rappelé, d'après Monseigneur Dupanloup, que la religion ne croit sa tâche accomplie “qu'au jour où dans le cœur des enfants, elle a élevé l'honnêteté naturelle jusqu'à la piété et à la vertu, la vie présente jusqu'à l'éternelle vie”. Mlle Boyer dit que cette formation est de tous les jours et de tous les instants.

Dans cette œuvre d'éducation sociale, tous les éléments doivent se prêter un mutuel concours.

“De même, dans la grande famille humaine, chaque homme par ses efforts, contribue au bonheur ou au malheur de tous, comme tous contribuent au bonheur ou au malheur de chacun; de telle sorte qu'aux différents points de vue: physique, intellectuel et moral, nous sommes, en grande partie du moins, ce que les autres nous ont faits”.

La même loi régit notre moralité, car celle-ci dépend de nos croyances et de nos sentiments qui dépendent à leur tour des milieux où nous vivons et de l'éducation qu'on nous donne.

“Par conséquent, nous naissons tous débiteurs de la société et notre devoir est de lui rendre ce que nous en avons reçu, de payer notre dette de reconnaissance envers ceux qui ne sont plus, les bons services à ceux qui nous entourent et l'application à étendre, dans la mesure de nos forces, le capital qui nous a été légué, afin d'améliorer le sort des générations futures comme les généra-

tions disparues ont travaillé à améliorer le nôtre. Quels liens infrangibles nous unissent donc, non seulement à notre famille, mais à tous nos concitoyens, mais à tous les hommes. Dieu l'a voulu ainsi puisqu'il nous a donné un penchant naturel, un attrait qui nous porte à nous unir à nos semblables pour les aider et en être aidés."

C'est à cultiver ce penchant, à le perfectionner que tendent tous les efforts de l'éducation sociale.

"Ainsi, conclut Mlle Boyer, une éducatrice qui a pour bases morales le Décalogue et l'Évangile, qui porte les enfants à se corriger de leurs défauts, qui les rend soumis à l'autorité légitime, actifs au travail, respectueux du bien d'autrui, fidèles et loyaux, honnêtes et probes, charitables et purs est par elle-même éminemment sociale puisqu'elle tend à combattre les passions violentes et pernicieuses, causes ordinaires du bouleversement de la société. Et les maîtres et les maîtresses qui se dévouent à cette tâche délicate et difficile accomplissent une œuvre sublime entre toutes. A eux, après le prêtre, revient le premier titre à la reconnaissance publique."

## DOCUMENTS OFFICIELS

### Ecoles Normales catholiques de la Province de Québec.

LISTE DES DIPLÔMES ACCORDÉS EN 1914—(Suite)

#### ÉCOLE NORMALE LAVAL

##### ÉLÈVES-INSTITUTEURS

##### *Diplômes pour Ecole primaire supérieure*

*Académie français et anglais.—Avec grande distinction—*MM. Beaulieu, Alfred; Hubert, Paul.

*Académie français et anglais.—Distinction—*M. Simard, Ernest.

*Académie français, modèle anglais.—Distinction—*M. Létourneau, Anicet.

*Académie français et élémentaire anglais.—*M. Labrecque, Emile.

*Académie français et anglais.—Distinction—*M. Gagnon, Victor.

*Académie français, modèle anglais.—Distinction—*Lavigne, Majorique.

*Académie français, élémentaire anglais.—Distinction—*M. Ménard, Lionel.

*Académie français, modèle anglais—*M. Labrecque, Théodule.

*Académie français et anglais.—Distinction—*MM. Sirois, Victorien, Champagne, Donat.

*Académie français, élémentaire anglais—*Richard, Mendoza.

##### *Diplômes pour Ecole primaire intermédiaire.*

*Modèle français et anglais.—Avec grande distinction—*MM. Vallière, J.-Émile; Cayouette Narcisse.

*Modèle français et anglais.—Avec distinction—*MM. Talbot, David, Beaudet, Léger; Tremblay, Gérard; Desjarlais, Armand; Goulet, Joseph; Joubert, Alphonse; Parent, Elzéar; Simard, Chs-Ernest; Savard, Joseph; Lapierre, Gaston; Godbout, Joseph.

*Modèle français, et élémentaire anglais.—Distinction—*M. Godbout, Joseph.

*Modèle français et élémentaire anglais—*Lamontagne, Edouard.

*Modèle français et anglais.—*MM. Labbé, Pierre; Charland, Albert; Caron, Moïse.

##### *Diplômes pour Ecole primaire élémentaire*

*Élémentaire français et anglais.—Distinction—*MM. Boily, Stéphane; Lavoie, Albert; Magnan, P.-Paul; Laverdière, Le-Thomas; Lessard, Théofred; Dallaire, Charles.

- Elémentaire français.*—*Distinction*—M. Drouin, Alphonse.  
*Elémentaire français et anglais.*—*Distinction*—M. Leclerc, Léon.  
*Elémentaire français.*—*Distinction*—M. Thiboutot, Robert.  
*Elémentaire français et anglais.*—*Distinction*—MM. Bertrand, Georges; Audet, Octave;  
 Boily, Pierre; Blanchet, Joseph; Carbonneau, Hermas.  
*Elémentaire français.*—*Distinction*—M. Dion, Arthur.  
*Elémentaire français.*—M. Gagné, Lucien.  
*Elémentaire français et anglais.*—M. Girard, Augustin.  
*Elémentaire français.*—M. Caron, Wilfrid.  
*Elémentaire français et anglais.*—Plante, Hector; Damase, Bonneau.

## ÉLÈVES—INSTITUTRICES

*Diplômes pour Ecole primaire supérieure*

- Académique français.*—*Avec grande distinction*—Mlle Morin, Cécile.  
*Académique français, modèle anglais.*—*Distinction*—Mlles Lavoie, Jeanne; Noël, Charlotte.  
*Académique français.*—*Avec grande distinction*—Mlle Richard, Germaine.  
*Académique français, modèle anglais.*—*Avec grande distinction*—Mlle Letellier, Germaine.

*Diplômes pour Ecole primaire intermédiaire*

- Modèle français.*—*Avec grande distinction.*—Mlle Gagnon, M.-Eva Scholastique.  
*Modèle français, élémentaire anglais.*—*Avec grande distinction*—Mlle Danglade, M.-Bl.-Antoinette.  
*Modèle français.*—*Distinction*—Mlle Boulanger, M.-Angéline.  
*Modèle français, élémentaire anglais.*—*Distinction*—Mlle Marcoux, M.-Rachelle-Alice.  
*Modèle français.*—*Distinction*—Mlles Ouellet, M.-Florida; Goulet, M.-Joséphine-Rolande;  
 Boucharde, M.-Lse-Juliana; Cloutier, Marie-Emma; Raymond, M.-Gracieuse-Henriette.  
*Modèle français, élémentaire anglais.*—*Distinction*—Mlles Raymond, M.-Gracieuse-Henriette;  
 Bertrand, M.-Lse-Annette.  
*Modèle français.*—*Distinction*—Samson, M.-Georgiana-Irma; Camiré, M.-Ange-Emilia;  
 Thibault, M.-Anna-Henriette.  
*Modèle français, élémentaire anglais.*—*Distinction*—Mlle Bégin, M.-Anne-Athalie.  
*Modèle français.*—*Distinction*—Mlles Dussault, M.-Joséphine-Lucie; Lachance, M.-Laura.  
*Modèle français.*—Mlle Lévesque, Julie-Anna-M.-Lse.  
*Modèle français; élémentaire anglais.*—Lacouline, Marie-Louise.  
*Modèle français.*—Mlle Fafard, M.-Aimée.

*Diplômes pour Ecole primaire élémentaire*

- Elémentaire français et anglais.*—*Avec grande distinction*—Mlle Bédard, M.-Antoinette-Eva  
*Elémentaire français.*—*Distinction*—Mlles Pelletier, Léonie; Giroux, Marie-Emma-Joséphine  
 Genest, Marie-Ange-Corilla; Ouellet, Marie-Eugénie; Demers; M.-Antoinette; Marquis, Marie-  
 Lse-Emilia-Eva; Pepin, Marie-Anne-Blanche; Gagné, Marie-Anna-Philomène; Alain, Marie-  
 Philomène-Clara.  
*Elémentaire français et anglais.*—*Distinction*—Mlle Foy, Marie-Élise.  
*Elémentaire français.*—*Distinction*—Mlles Bélanger, M.-A.-Bertha-Joanna; Couturier, M.-  
 Lse-Concordia-Bernadette; Dionne, Marie-Délina-Ernestine; Pelletier, Marie-Eva; Charruett,  
 M.-Jeanne; Demers, M.-Rose-Blanche.  
*Elémentaire français et anglais.*—*Distinction*—Mlle Veilleux, Agnès.  
*Elémentaire français.*—*Distinction*—Mlle Charland, M.-Olivine-Nathalie.

*Elémentaire français.*—Mlles Guay, M.-Anne-Adéline; Fontaine, M.-Albany; Poulin, M.-Floire-Yvonne; Beaudoin, M.-Gilberte; Pelletier, Eva; Rhéaume, M.-Alice-Antonia; Vaillancourt, M.-Bernadette; Goulet, Berthe-Eugénie; Blouin, M.-Alexandrine; Lauzé, M.-Annie; Proteau, M.-Eugénie-Léopoldine; Morneau, M.-Claudia; Gauthier, M.-Rose-Alma.

*Elémentaire français et anglais.*—Mlle Hurly, Marg. Mary.

## METHODOLOGIE

### La rédaction à la petite école

Pour préparer le devoir, montrez l'image aux enfants et provoquez chez eux l'observation par une conversation que vous conduirez au moyen de questions dans le genre de celles qui suivent :

MAÎTRE.—Mes enfants, nous allons considérer ensemble cette image, puis nous causerons ensemble de ce que nous y verrons.

*(Laissez quelques instants aux élèves pour considérer)*

Voyons, Paul, qu'est-ce qui vous intéresse le plus dans cette image, le lieu ou les personnes ?

Paul.—Monsieur, ce sont les personnes.

M.—Est-ce que ce sont des grandes personnes ?

Paul.—Non, M., ce sont des enfants.

M.—Des petits garçons ou des petites filles ?

Paul.—Monsieur, il y a un petit garçon et une petite fille.

M.—Maintenant, Jules, vous avez suivi ce que vient de dire Paul, pensez-vous que ces deux enfants sont étrangers l'un à l'autre ?

Jules.—Non, Monsieur, je crois plutôt que c'est le petit frère et la petite sœur qui s'amuse ensemble.

M.—Pourriez-vous dire où ils sont pour s'amuser.

Jules.—Ils sont dans la maison.

M.—Dans quelle partie de la maison ?

Jules.—On ne voit pas bien, parce que l'image ne le montre pas beaucoup; mais je crois que c'est dans une chambre, parce qu'on voit un peu le coin d'un meuble comme une commode.

M.—Y a-t-il des ornements dans cette chambre ?

Jules.—On voit une image fixée au mur par des épingles; puis sur la tablette un pot de fleurs grimpantes.

M.—Est-ce bien sur la *tablette* ?

Jules.—Non, M., c'est sur une partie du mur plus épais en bas jusqu'à la hauteur de la fenêtre.

Maître.—Jules a bien répondu. Voyons maintenant Paul. Allons mon Paul, trouvez des noms pour les enfants, afin que nous puissions en parler plus facilement.

Julie

fait J  
P





Paul.—On pourrait appeler le petit garçon Albert et la petite fille Juliette.

M.—Oui, c'est bien! Maintenant que font Albert et Juliette?

Paul.—M., ils jouent.

M.—Mais à quel jeu?

Paul.—Je ne sais pas, monsieur.

Maître.—Voyons, pensez un peu à ce que l'image doit vous dire. Que fait Juliette?

Paul.—M., elle est assise sur un banc.....

Maître.—Oui, mais ce n'est pas tout. . . . Allons, Louis, dites ce que vous pensez.

Louis.—Monsieur, Juliette est assise sur le banc, et elle tient comme un bébé dans ses bras, un beau petit chat.

M.—Bon! Donnez-lui un nom, à ce petit chat.

Louis.—Il doit s'appeler Minou.

Maître.—Juliette taquine-t-elle Minou?

Louis.—Oh! non, monsieur; elle est très sérieuse, elle a l'air inquiète comme si le petit Minou était malade.

M.—C'est bien cela. Vous allez pouvoir dire maintenant ce que fait Albert.

Louis.—Il fait le médecin.

M.—Très bien! Dites-nous, Jules, comment Louis peut voir cela.

Jules.—M., Albert tient la patte du Minou, comme on prend le poignet d'un malade pour voir s'il a la fièvre.

M.—Et comment peut-on voir de cette manière si le malade a la fièvre?

Jules.—M., quand on a la fièvre, le pouls bat plus vite.

M.—Que voulez-vous dire par là?

Jules.—M., ce sont les battements du cœur qui donnent des coups pour faire courir le sang plus vite dans toutes les veines. On sent très bien ces coups-là, au poignet, ou bien en mettant la main sur la poitrine. La fièvre fait battre le cœur plus vite.

M.—Bon! mais regardez la figure du petit médecin, où va son regard?

Jules.—M., il s'est mis des lunettes, comme il en a vu au vieux médecin du village, et en tenant la patte de Minou d'une main, il regarde attentivement sa montre qu'il tient de l'autre. Il a l'air très occupé.

M.—Il joue bien son rôle; mais pourquoi faire, la montre?

Jules.—Le médecin compte en même temps les battements du pouls de Minet et les secondes.

M.—Et alors?

Jules.—Monsieur, si le pouls bat plus d'un coup à la seconde, le malade a la fièvre, car dans l'état de santé, le pouls bat à peu près soixante coups par minute.

M.—Les enfants ont-ils joué à d'autres jeux? dites-nous cela, Louis.

Louis.—M., ils ont dû jouer avec le petit cheval de bois, qui est renversé sur le plancher.

M.—Oui, l'idée de la maladie de Minou a fait négliger le cheval.

M.—Trouvez-vous que les enfants jouent bien leur rôle?

Louis.—Oh! oui, monsieur: Juliette a vraiment l'air d'une petite maman qui tient avec inquiétude son bébé dans ses bras, et Albert a vraiment l'air d'un médecin, avec ses lunettes, sa montre, sa manière de tenir la patte de Minou, son air grave et pensif.

M.—Maintenant, mes enfants, vous êtes bien préparés pour faire une petite rédaction sur le sujet; mais pour vous faciliter le travail, je vais vous donner un petit canevas que pour prendrez par écrit.

CANEVAS.—Où se passe la scène—les personnages—ce qu'ils font—ce que vous comprenez du tableau. Le canevas est peu détaillé; si l'on trouve qu'il n'aide pas assez aux élèves, on peut le détailler davantage:

EX.—Un coin de chambre—les choses qu'on y voit—les personnages—nommez-les—ce qu'ils sont l'un à l'autre—leur occupation—à quel jeu s'amuse-t-ils?—font-ils bien les choses—parlez de l'air de chacun—appréciez le tableau.

Avec le canevas et la préparation faite dans la conversation, les élèves pourront faire un travail approchant ce qui suit:

“ALBERT, JULIETTE ET MINOU”

La scène représente le fond de la chambre où l'on voit un coin de la commode, une grande image fixée au mur par deux épingles, et, sur une saillie du mur à hauteur de la fenêtre, un pot de fleurs à tiges grimpantes. Albert et sa petite sœur Juliette s'amuse avec Minou. Le pauvre cheval de bois est tombé sur le plancher, abandonné pour l'instant. Une idée est venue à Albert: “Jouons au docteur”. Juliette a pris le petit Minou qui est le prétendu malade; elle est assise sur le banc et tient doucement dans ses petits bras, Minou qui se laisse faire comme un bébé. On voit une véritable inquiétude maternelle sur le visage de Juliette qui joue son rôle admirablement. Albert a vraiment l'air d'un vrai médecin; il a mis sur son nez une paire de lunettes qui lui donnent l'air d'un vieux docteur d'expérience. Il tient entre le pouce et l'index la petite patte de Minou, et de l'autre main il tient sa grosse montre qu'il regarde avec soin pardessus ses lunettes; à son air grave et sérieux on voit qu'il compare la vitesse du battement du pouls à celle du battement de la montre. Ce pauvre Minou à la fièvre, c'est un cas sérieux. L'artiste qui a composé ce dessin a fait un joli tableau et a su donner à ses personnages une expression qui nous parle et nous fait comprendre leurs sentiments bien appropriés aux circonstances.

Les élèves, comme toujours, feront leur travail avec plus ou moins de succès. Cherchons surtout, en corrigeant, l'effort pour le louer et l'encourager; aidons à corriger les défauts pour les faire disparaître peu à peu. Prenons-nous y toujours de telle sorte que l'élève sente que, par des efforts renouvelés, il peut arriver à bien faire.

H. NANSOT,

*Inspecteur d'écoles.*

## LEÇON D'ANGLAIS

D'APRÈS LA MÉTHODE NATURELLE

How many persons do you see in the picture? I see two persons in the picture.

How many persons are there in the picture? There are two persons in the picture.

You see how many persons in the picture? I see two persons in the picture.

There are how many persons in the picture? There are two persons in the picture.

In the picture how many persons do you see? In the picture I see two persons.

In the picture how many persons are there? In the picture there are two persons.

In the picture you see how many persons? In the picture I see two persons.

Who are they? They are a woman and a little girl.

Who are they? They are a mother and her child, a little girl. Or They are a mother and her little daughter.

Which of them is standing? The child is standing.

Which of them is sitting? The mother is sitting.

On what is she sitting? She is sitting on a chair.

What is she sitting on? She is sitting on a chair.

Describe the chair. It has four legs, a seat, and back; the legs which are heavy, are rounded and appear to be the same size from the floor to the seat; the front ones rise a little above the seat while the continuation of the back ones with the cross-pieces forms the back of the chair. The seat of the chair, which is slightly damaged, is made of plaited-chip.

What do you call the cross-pieces holding the legs together? I don't call them anything; I don't know what they are called. As you don't know what they are called, I will tell you: they are called rungs.

How many rungs do you see. I see three rungs.

Where are the rungs which you see? There is one in front and one on each side.

Is there a rung at the back. I don't know; there may be one but I don't see it.

Might there be one at the back without you seeing it? Yes, I think there might be one at the back without me seeing it.

What other piece of furniture do you see besides the chair? Besides the chair, I see a table.

Do you really see a table? No I don't really see a table but I see part of a table.



What part of a table do you see? I see one leg, a little of one side and a very little of the top of the table.

What kind of table is it? It is a plain (or common) wooden table.

Is the chair very close to the table? No, it is not very close to the table.

Who is sitting on the chair? The woman is sitting on the chair.

On what part of the chair is she sitting? She is sitting on the front edge of the seat of the chair.

Describe the woman's face. I can't describe the woman's face.

Why can't you describe her face? I can't describe it, because I can't see it.

Why can't you see it? I can't see it, because it is hidden.

By what is it hidden? It is hidden by her left arm.

Where is her left arm? It is on the corner of the table.

If her left arm is on the corner of the table, how can it hide the woman's face? Her left arm is on the corner of the table and her face is resting on her left arm.

Where is her right-arm? It is lying across the corner of the table.

Where is her right-hand? It is hanging over the edge of the table.

Describe the woman's pose. She is seated on the edge of the chair, which is not very close to the table; her body is inclined towards table on which both her arms are placed; her head is bent forward till her face rests on her left arm by which it is completely hidden, while her right-hand hangs over the side of the table.

What does her attitude denote? It may denote many different things.

Name some of the different things which it may denote. It may denote; indolence, laziness, fatigue, illness, annoyance trouble, discouragement, regret, deep sorrow, despair.

Where is the little girl standing? She is standing near the chair.

On which side of her mother is she standing? She is standing on her mother's left side.

What is she looking at? She is looking at her mother.

Where is her right-hand? It is behind her back.

Where is her left hand? It is close to her chin.

What has she in her mouth? Or In her mouth what has she? In her mouth she has the index-finger of her left-hand.

When a child puts a finger into its mouth, what does it generally signify? It generally signifies that the child is uneasy; is in trouble; is embarrassed; does not know what to do or say; is not far from tears.

Why is the little girl uneasy? She is uneasy because she knows that her mother is in trouble.

How does she know that her mother is in deep trouble? She knows it by the way her mother is sitting and probably she hears her crying and sobbing.

Are the woman and her daughter Canadians? I don't whether they are Canadians or not?

What has the woman on her feet? She has wooden shoes.

Do Canadian women wear wooden shoes? No, Canadian women don't wear wooden shoes.

In what countries do people wear wooden shoes? I don't know in what countries people wear wooden shoes.

As you don't know it I shall have to tell you: In Holland, Belgium and in the country parts of many departments of France women wear wooden shoes.

Are wooden shoes comfortable? I don't know whether they are comfortable or not, as I have never worn any. I know very well that you have never worn any, but what do you think?

I don't think that they are very comfortable.

What defects have they do you think? They don't fit very well and I think they are heavy.

What advantages do you suppose them to possess? I suppose they don't wear out and they don't need to be *shined*.

There are contradictions in the picture what are they? I have not the least idea what they are.

As you don't know I shall have to lead you to find them out. What has the child on her feet? She has leather shoes.

Are they like the shoes worn by children in Canadian cities? Yes, they are like the shoes worn by children in Canadian cities.

Do you see the first contradiction? Yes, I think I see it.

What is it? I suppose the child should have wooden shoes too.

Is the mother's neck covered? Yes it is.

What is it covered with? It is covered with a colored neckerchief.

The word *kerchief* comes from the French word *couvre chef* a cloth to dress or cover the head; hence any loose cloth used in dress.

Therefore a *neckerchief* is a cloth to cover the neck and a handkerchief is a piece of cloth, usually silk, linen or cotton, carried about the person for wiping the face, hands, etc; a similar piece worn round the neck. The piece of cloth on the woman's neck may be called a handkerchief as well as a neckerchief.

Is the child's neck covered? No it is not.

How is it? It is bare.

Why is the mother's neck covered? It is covered to protect it from the sun, I suppose.

Do you see the second contradiction? Yes, I think I do.

What is it? The mother's neck is protected from the sun while the child's neck is absolutely bare.

Might this contradiction be explained? Yes it might.

Explain it if you are able. Perhaps the mother has just come in out of the sun while the child was in the house.

Can you now mention another very apparent contradiction? Yes I can.

What is it? The mother's head is covered while the child's head is bare.

Might this contradiction be explained? Yes it might like the previous one: the mother has just come in out of the sun while the child was in the house.

What has the woman on her head? I don't know what she has on her head.

She has a sun-bonnet on her head.



Of what is the sun-bonnet made? It is made of cotton or linen.

It is what color? It is white.

Can you tell what the other contradiction is? No I can't.

Well the woman's sun-bonnet, neckerchief and wooden-shoes would lead one to believe that she is a Belgian or French country woman, while the child's leather shoes, clothes, bareneck, and the way her hair is settled would make one believe that she is a Canadian city child.

What has the woman on, over her dress, from her waist to her feet? She has a white apron on, over her dress from her waist, to her feet.

Why does she wear an apron? She wears an apron to protect her dress.

What is there on the floor near the leg of the table? There is an open letter on the floor near the leg of the table.

Can you read the letter? No, I can't read it.

Why can't you read it? I can't read it because the writing is not distinct enough.

Can you distinguish anything on the letter? Yes, I can distinguish a cross at the top of the letter.

Do you know what the cross at the top of the letter means? No, I don't know what it means.

Did you ever hear of the Red Cross Society? Yes, I heard something about it, it has something to do with the war.

It would be better to say that it has something to do with those who are wounded in the war. The Red Cross Society does all that it can to care for the wounded; when it is possible it informs their relations or friends of their state, and when they die it sometimes makes known the sad news to them.

Now can you guess why the woman is in deep trouble? Yes, I think I can: she has received a letter from the Red Cross Society telling of the wounding or death of her husband, she is heart-broken, has lost all courage for a moment, has given way to a fit of uncontrolled weeping.

Does the child understand her mother's grief? No, I don't think she understands it.

Is she affected by it? Most certainly she is affected by it.

Does she feel sorry? Yes she feels so sorry that she also will be sobbing in sympathy with her mother in an instant.

Say what you think of the picture and describe it briefly.

The picture is a very sorrowful one. A woman, French or Belgian, to judge from her wooden shoes, has just received a letter from the Red Cross Society, an association founded to care for wounded soldiers, telling her of the death of her husband, who has given his life for his country. Convulsed with grief she has dropped the letter on the floor and is sitting near a table, with her face hidden by her left arm which is resting on the table. Her whole attitude is one of despair. To add to the desolation,

the woman's little daughter, a child about four years old, now an orphan, filled with anxiety over her mother's trouble, which happily for her she does not realize, stands, with a finger in her mouth, gazing at her side remaining parent, ready to express her sympathy in a flood of childish tears.

J. AHERN.

## MA PREPARATION DE CLASSE

ESQUISSES DE LEÇONS (*Cours élémentaire, 1er degré*)

HISTOIRE DU CANADA (*Domination française*)

### MONTCALM



MONTCALM

Le général Montcalm arriva au Canada en 1756. Doué des plus brillantes qualités, il sacrifia tout, jusqu'à sa vie, pour l'honneur de son pays.

Montcalm remporta d'abord de nombreuses victoires. Il arrêta le général Loudoun, prit les forts Oswego, Ontario et William Henry. La victoire de Carillon, remportée par lui le 8 juillet 1758, le couvrit de gloire; les Français n'étaient que 4,000 contre 18,000 Anglais.

En 1759, il repoussa le général Wolfe à Montmorency, près Québec. Mais au mois de septembre de la même année, il fut vaincu par le même général sur les plaines d'Abraham. Montcalm mourut glorieusement d'une blessure reçue à cette bataille. Wolfe trouva aussi la mort durant le même combat.

Québec tomba alors au pouvoir des Anglais.

Aujourd'hui, un monument élevé à Québec, à la mémoire de Montcalm et de Wolfe, redit la gloire des deux héros: du vaincu et du vainqueur.

QUESTIONNAIRE.—En quelle année Montcalm arriva-t-il au Canada?—Énumérez les principales victoires remportées par Montcalm—Qui Montcalm repoussa-t-il à Montmorency, en 1759?—Qui vainquit Montcalm sur les Plaines d'Abraham, en 1759?—Comment mourut Montcalm?—Qui devint maître de Québec à la mort de Montcalm?

## LEÇON DE CHOSES

### LES OISEAUX



HIRONDELLE



ROSSIGNOL



FAUVETTE



BERGERONNETTE

Les bons enfants aiment les oiseaux qui chantent si gaiement dans nos bois. Voyez l'hirondelle, le rossignol, la fauvette et la bergeronnette, ces tout petits oiseaux volent si légers dans le ciel, leurs chants sont si beaux, que sans eux les forêts et les bocages seraient vraiment trop tristes.

Ces oiseaux, qu'on appelle des passereaux, sont encore nos amis à un autre titre: ils détruisent beaucoup d'insectes nuisibles.

Ne détruisez donc jamais leurs nids.

Il y a beaucoup d'autres oiseaux. Les uns sont nuisibles, comme les oiseaux de proie, tel que l'aigle, le hibou, le faucon, l'épervier. Enfin d'autres oiseaux ont la faculté d'imiter la voix humaine, comme le perroquet.



AIGLE



PERROQUET

ÉPELLATION ET COPIE.—Hirondelle—rossignol—fauvette—bergeronnette—aigle—hibou—faucon—perroquet—épervier—bois—forêt—bocage—proie—nid—passereau.

## GÉOGRAPHIE



CARTE DE L'AMÉRIQUE

L'Amérique, la plus grande des cinq parties du monde, après l'Asie, est souvent nommée le Nouveau-monde, parce qu'elle n'a été découverte que depuis peu de siècles. (1) L'Amérique a été découverte par Christophe Colomb, en 1492.

On la divise en deux grandes régions: l'Amérique du Nord et l'Amérique du Sud.

Le Canada est situé dans l'Amérique du Nord. Immédiatement au sud du Canada se trouvent les États-Unis. Il y a encore en Amérique un grand nombre d'autres pays dont nous pouvons lire les noms sur la carte.

QUESTIONNAIRE.—Des cinq parties du monde, laquelle est la plus grande?—En quelle année l'Amérique a-t-elle été découverte et par qui?—Comment divise-t-on l'Amérique?—Où est situé le Canada, notre pays?

## Direction pour l'enseignement de l'agriculture à l'école primaire

(Se Causerie) (2)

### L'AGRICULTURE ET L'ARITHMÉTIQUE

Quelle ressource encore que l'arithmétique pour l'enseignement de l'agriculture.

Au lieu de demander le prix de  $4\frac{1}{2}$  vgs de ruban et de *farmer satin* à .30 centins, dire plutôt  $6\frac{1}{2}$  lbs de graine de trèfle à  $.11\frac{1}{2}$  sous.

30 minots d'avoine à 35 sous par 42 lbs.

(Dire combien pèse un minot d'avoine)

$3\frac{3}{4}$  arpents de terrain à  $2\frac{1}{2}$  minots d'avoine de semence par arpent.

(La réponse sera-t-elle des arpents ou des minots? etc.)

### PROBLÈMES

Une terre de 3 arpents sur 40 est évaluée à \$6000.00. Combien vaut un arpent? Rép. \$50.00.

Quel est l'intérêt de \$50.00, valeur d'un arpent de ce terrain à 8%? Rép. \$4.00.

Combien vaut un arpent de pâturage sur cette ferme? Rép. \$4.00 au moins.

25 vaches ont eu 40 arpents de ce pâturage et en plus 5000 bottes de foin à \$5.00, 2000 bottes de paille à \$2.00, 1000 lbs de son à \$0.80, 500 lbs de moulée à \$1.10.—Combien a-t-on fait de profit si le lait et la valeur du petit-lait ont rapporté \$625.00?

40 arpents de pâturage.....	à 4 00 =	\$ 160.00
5000 bottes de foin.....	à 5 00 =	250.00
2000 bottes de paille.....	à 2 00 =	40.00
1000 lbs de son.....	à 0 80 =	8 00
500 lbs de moulée.....	à 1 10 =	5 50
etc, etc, etc.		

\$625.00 — \$463 = \$161.50 de profit net.

\$ 463 50

Il est un fait certain, c'est que bien des cultivateurs perdent de l'argent avec leurs vaches au lieu de faire du profit.

Combien de troupeaux ne donnent pas plus de \$10.00 de revenus en moyenne par vache.

Au calcul que nous venons de faire il y aurait perte de \$213.50.

Il ne faut pas s'étonner de voir tant de cultivateurs pauvres; c'est parce que ce sont de *pauvres* cultivateurs.

(1) On appelle *siècle* un espace de cent ans

(2) Voir *L'Enseignement Primaire* de février et mars 1915.

L'enseignement de l'arithmétique est donc de la plus haute importance au point de vue agricole.

L'agriculture étant devenue une *industrie*, puisqu'il s'agit maintenant de transformer les récoltes de foin, grains, légumes, etc., en lait, beurre, fromage, lard, volailles, œufs, viandes, etc., il faut que les enfants apprennent à l'école ce que ces choses peuvent coûter de dépenses et donner de revenus. (Approximativement).

L'instituteur peut en faire un sujet d'exercices à la maison par une série de questions habilement posées à l'élève:

A combien est évaluée votre ferme?

Combien contient-elle d'arpents de terre?

Combien avez-vous d'arpents de pâturages?

Combien avez-vous de vaches?

Combien portez-vous de lait par jour dans les meilleures semaines?

(Dans la pratique, calculez \$1.00 par année pour 1 lb de lait par jour.—200 lbs de lait par jour donnent \$200.00 de revenus pour l'année, à peu près.)

Une fromagerie qui reçoit 5000 lbs de lait par jour, distribue environ \$5000.00 à ses patrons.

Une vache qui donne 25 lbs de lait par jour dans ses meilleures semaines donne \$25.00 de revenus pour l'année à peu près. Déduire *toutes* les dépenses, il reste le profit pour payer le travail.)

De même pour les porcs, les moutons, les volailles, etc., etc.

L'instituteur de bonne volonté peut facilement, par des questions faites aux élèves, ou autrement, se mettre au courant de toutes ces choses et rendre un service immense en comparant les résultats d'une bonne agriculture et d'une moins bien faite.

Cependant il lui faudra beaucoup de tact pour ne pas blesser l'amour-propre des parents et des enfants et n'entrer que dans des considérations générales.

L'instituteur de la campagne doit donc, autant que possible, enseigner l'arithmétique au point de vue pratique pour l'agriculture, et faire faire des calculs comme ceux-ci:

Combien coûte 1 arpent de blé?

Combien coûte 1 arpent de fossé, de clôture de cèdre, de pierre, etc.?

Quel est le coût d'un arpent de betteraves, de carottes, de blé d'Inde, etc.?

Combien coûtent 100 lbs de lait?

Les élèves les plus avancés devraient pouvoir répondre à plusieurs questions de mesurage.

Combien de pieds cubes dans un silo?

(Multiplier la longueur par la largeur et par la hauteur. Une multiplication simple.)

Combien d'arpents de blé d'Inde peut contenir un silo?

Combien contient une tasserie de foin pressé ou non pressé?

Combien de briques, de bardeaux, de tôle, de toises de pierre dans une bâtisse?

Combien de pieds de bois dans un billot, un plançon, etc.?

Autant de calculs bien simples, mais d'une grande utilité dans la pratique.

Comment se fait la répartition pour le paiement du lait dans une beurrerie ou une fromagerie, au point de vue du gras, etc., etc.

Connaître l'usage d'un thermomètre, instrument si utile à la maison.

### Prêtre et soldat

M. Maurice Barrès écrit, au cours d'un article qu'il publie dans l'*Echo de Paris* en réponse à Gustave Hervé:

"L'habit ne fait pas le moine, a dit la sagesse des nations, et vous nous le répétiez do trentenx manières irritantes et irritées, au temps jadis.

"Pour moi tout au contraire, je me sens disposé à croire que l'habit oblige. J'ai un préjugé en faveur de l'uniforme et de la soutane. Je tiens l'Église pour une école de sainteté et l'armée pour une école de bravoure. J'aime et je respecte ces deux grandes institutions parce qu'elles savent former ses êtres. Nous leur devons ces religieuses qui brûlent de relever les blessés sous la mitraille et ces officiers qui se tiennent, l'épée à la main, en tête de leurs hommes."

## ENSEIGNEMENT PRATIQUE

## INSTRUCTION RELIGIEUSE

LA DOCTRINE CHRÉTIENNE: LA TRINITÉ—LES  
MYSTÈRES.

*Le chrétien croit et adore les mystères de la religion.*

*Faites le signe de la croix ?*

Au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit. Ainsi soit-il.

*Que nous apprend le signe de la croix ?*

Il nous apprend qu'il y a un seul Dieu en trois personnes; le Père, le Fils et le Saint-Esprit.

*Comprenez-vous cette vérité ?*

Non, parce qu'elle est un mystère, mais je

*Vous croyez donc aux mystères ?*

Oui, parce que Dieu me le commande, et qu'il comprend ce qu'il enseigne.

*Quels sont les principaux mystères ?*

Ce sont le mystère de la Sainte Trinité, le mystère de l'Incarnation et le mystère de la Rédemption.

## II—DIEU

*Le chrétien croit que Dieu existe, et qu'il est très parfait et très bon*

*Qu'est-ce que Dieu ?*

Dieu est notre Créateur et notre souverain maître, et aussi notre Père.

*Y a-t-il longtemps que Dieu existe ?*

Il a toujours existé, et il existera toujours.

*Où est-il ?*

Il est partout, au ciel, sur la terre, dans l'enfer, surtout dans les cœurs purs.

*Le voyons-nous ?*

Non, nous ne pouvons pas le voir sur la terre, mais nous le verrons au ciel.

*Dieu nous voit-il ?*

Oui, il nous voit partout et toujours.

*Sait-il ce que nous faisons ?*

Oui, il sait tout, et il n'oublie jamais rien.

*Pourquoi l'appelons-nous le bon Dieu ?*

Parce qu'il nous aime, et qu'il nous fait toujours du bien.

*Quel bien vous fait-il ?*

Il m'a donné la vie, et me donne tout ce qu'il me faut pour vivre.

*Que devez-vous faire pour le bon Dieu ?*

Je dois l'adorer, le craindre et l'aimer de tout mon cœur.

## LANGUE FRANÇAISE

## Cours élémentaire

## DICTÉES

## I

## LA VOITURE DE MA PETITE SŒUR.

La voiture de ma petite sœur est très jolie. Elle est en *osier tressé, peint en blanc*. Une *capote* en toile noire, cirée et doublée d'une *toffe blanche*, protège l'intérieur contre le soleil et le vent.

EXERCICES.—Étude de l'orthographe avant de dicter.—Faire une liste des adjectifs au

masculin, la reproduire, en regard, au féminin.—Qu'est-ce que l'*osier* ? Un lieu planté d'*osiers* s'appelle ? *oseraie*).—Expliquer *tressé, peint, capote*.—Que veut dire *protège* ?—Conjuguer ce verbe au futur.

## II

## LA PLUIE

Le ciel est couvert de grands nuages gris, qui pendent *là-haut*, semblables à de lourds rideaux déchirés et effrangés à leurs bords. Ces gros nuages passent *lentement, lentement* au-dessus de nos têtes et, à mesure qu'ils s'éloignent, d'autres s'approchent *encore plus* gris

et plus sombres. Ces nuages passent et laissent tomber sur les champs et les bois leur eau condensée en fines gouttelettes de pluie.

QUESTIONS ET EXERCICES—Expliquez l'origine de la pluie.—Que veut dire *effrangée* ? (échancrés) comme une étoffe dont les bords sont découpés en forme de frange).—*Condensée*: elle a changé de forme, la vapeur s'est transformée en eau.—*Gouttelette* est le diminutif de *goutte*. Trouver les diminutifs de *table*, *fourche*, *boule*, *chèvre*, *fille*.—Rechercher les adverbes, les prépositions.—Conjugez le verbe *vendre* au passé défini et au futur, en lui donnant un complément direct.

### RÉDACTION

#### DANS UN BERCEAU

PRÉPARATION DU DEVOIR.—Que voit-on dans un berceau ? Comment vous représentez-vous l'enfant dans son berceau ? A quoi ressemble un berceau ? Pourquoi a-t-on mis des rideaux au berceau ? Quelle personne est souvent assise auprès du berceau ? Que fait-elle ?

ÉCRIVEZ vos réponses en suivant le canevas ci-dessous :

CANEVAS.—Ce qu'on voit dans un berceau...  
Portrait du petit enfant... A quoi ressemble le berceau... La mère auprès du berceau...

#### DÉVELOPPEMENT

Dans le berceau je vois un petit enfant endormi. Comme il est gentil ! Il a de belles joues roses, des yeux bleus, des lèvres fraîches et de fins cheveux blonds.

Le berceau est comme une corbeille ; quelquefois il ressemble à un petit bateau qui serait posé sur des traverses de bois ou qui serait suspendu par les deux extrémités.

On met des rideaux au berceau pour préserver les tendres yeux de l'enfant de la lumière trop vive qui l'empêcherait de s'endormir.

Auprès du berceau se tient la maman. Elle veille sur son cher petit enfant, et le console vite s'il s'éveille en pleurant.

## Cours moyen

### DICTÉES

#### I

#### PARLER AVEC RÉSERVE

Le meilleur moyen de n'être point *indiscret*, de ne point *jaser* hors de propos, c'est de ne parler des *autres* qu'avec une extrême *réserve*. Pour être *tout à fait sage*, il ne faudrait s'occuper d'eux et de leurs affaires qu'en vue de leur être utile. Et là encore il est besoin que notre prudence soit tenue en haleine, que le tact et le bon goût président à notre intervention. Être discret, c'est avoir la mesure ; c'est ne parler qu'à son tour, et ne rien dire de trop, c'est ne faire ni gestes, ni grimaces inutiles, c'est ne point *s'ingérer* dans les affaires d'autrui, c'est n'avoir aucune familiarité déplacée.

G. ROZAN.

EXPLICATIONS.—*Indiscret*: celui qui parle trop, qui veut tout voir et ne sait rien garder.—*Jaser*: habitude de babiller à tort et à travers et dire des choses qu'on devrait tenir secrètes. *Autre*, d'où *autrui*: le prochain.—*Réservé*: est employé ici au figuré, et signifie cette prudence qui nous retient de dire ou de faire.—*Tout à fait*: analyser.—*Sage*: Rapprocher *philosophe*. *Leurs affaires, leur être utile*: analyser leur. *En haleine*: être toujours sur ses gardes, surveiller ses paroles et ses actes.—*S'ingérer*: se mêler d'une chose sans aucun droit. Qu'est-ce qu'être indiscret ? discret ?

VOCABULAIRE.—*Ce qu'on voit en été*: fleurs,—chapeaux de paille,—faneurs,—bestiaux au pâturage,—papillons,—baigneurs,—mouches, et ombrelles,—vêtements légers,—promeneurs,—orages,—hirondelles.

#### II

#### UNE CHASSE INTÉRESSANTE

Prendre un écureuil *en vie* n'est pas une petite affaire. Il faut d'abord une *gaulé* ; au bout, *nouée* en collet, une *tresse* légère et coulante de trois crins de cheval. Quand le petit animal, pour ronger une noisette, se dresse, la queue en panache, sur le bout d'un piquet, vous approchez à *pas de loup*, retenant votre souffle, jusqu'à *portée de gaulé*.... et lentement, avec des précautions infinies, vous



passer le nœud coulant au cou du rongeur. . . . Mais il faut avoir l'œil vif et la main ferme: au moindre coup de vent qui fait voltiger le crin ou *dévier* la gaulle, au bruit le plus léger, à la moindre alerte, l'animal fait un bond, et *soudain* il n'y a plus rien sur le piquet; l'écureuil file sur les *pagées* de clôture. . . . Mais *c'est si joli de le voir aller qu'on regretterait presque de ne pas l'avoir manqué*. Qui n'a pas chassé l'écureuil ne *sait* pas comme un *lacet* de crin noir au-dessus d'une petite tête rousse fait palpiter un cœur d'enfant.

ADJUTOR RIVARD,

Chez nous.

EXPLICATIONS ET EXERCICES.—*en vie*: exprimez autrement? *vivant*, *gaulle*: perche, *gauler*: battre les branches avec une *gaulle* pour faire tomber les fruits: noix, pommes.—*nouée*: justifiez l'e muet final? accord avec le nom *tresse* auquel il se rapporte.—*tresse*: de la même famille que *trois*. Une *tresse* est formée strictement de trois brins entrelacés. Mais en généralisant le sens du mot on pourrait *tresser* à plus de trois brins.—à *pas de loup*: qu'est-ce que cette expression?—une locution adverbiale de manière, complément circonstanciel de *approchez*. Cette expression signifie: sans faire de bruit.—à *portée de gaulle*: à *longueur* de gaulle jusqu'au point où le bout de la gaulle peut atteindre.—*dévier*: (du latin *via*, *voie*, chemin) sortir de la voie. De la même famille est *dévoyer*, faire sortir de la voie. De la même famille aussi est *convoyer*.—*soudain*: ce mot est adjectif employé pour *soudainement*, adverbe. Les adjectifs *fort*, *juste*, etc deviennent quelquefois adverbess comme *soudain*. Il arriva *juste* à propos (justement). Elle est *fort* malade, (fortement).—*pagées*: les pièces de bois d'une clôture de la longueur d'un piquet à l'autre.—*c'est si joli de le voir aller*: dites la fonction du mot *joli*? attribut de *le voir aller* véritable sujet: en faisant disparaître le gallicisme *c'est*, on a *le voir aller est si joli*. . . .—*sait*: le sujet de ce verbe? le mot *celui* sous entendu avant *qui*, au commencement de la phrase. Donnez l'impératif de ce verbe? *sache*, *sachons*, *sachez*; le futur simple? *je saurai*, tu *sauras*, etc; le passé défin? *je sus*, tu *sus*, etc.; de même pour les autres temps que l'on voudra faire dire. Le contraire de *savoir*? *ignorer*.—*lacet*: cordon; ce mot a le même sens que *lacs* (la) dont il est un diminutif comme l'indique le suffixe *et*.

## ANALYSE

“Quand le petit animal, pour ronger une noisette, se dresse, la queue en panache, sur le bout d'un piquet, vous approchez à pas de loup. . . .”

Deux propositions:

Une principale: *Vous approchez à pas de loup*.

Une complétive circonstancielle rattachée au verbe *approchez* par la conjonction *quand*: *le petit animal se dresse* (avec les compl. circ. du verbe *dresse*). *se dresse comment? la queue en panache* (*relevée* est sous entendu)

*pour quoi faire? pour ronger une noisette*, où? *sur le bout d'un piquet*.

La conjonction *quand* est à la tête à cause de l'inversion voulue pour mettre en évidence la complétive du verbe de la principale. Nous pensons qu'après ces remarques l'analyse grammaticale est facile.

## RÉDACTION

LE RAT DE VILLE ET LE RAT DES CHAMPS

(La Fontaine, liv. I, 9.)

Autrefois le rat de ville  
 Invita le rat des champs  
 D'une façon fort civile  
 A des reliefs d'ortolans.  
 Sur un tapis de Turquie  
 Le couvert se trouva mis.  
 Je laisse à penser la vie  
 Que firent ces deux amis.  
 Le régal fut fort honnête,  
 Rien ne manquait au festin;  
 Mais quelqu'un troubla la fête  
 Pendant qu'ils étaient en train.  
 A la porte de la salle  
 Ils entendirent du bruit:  
 Le rat de ville détale;  
 Son camarade le suit.  
 Le bruit cesse, on se retire:  
 Rats en campagne aussitôt;  
 Et le citadin de dire:  
 Achevons tout notre rôl.  
 C'est assez, dit le rustique;  
 Demain vous viendrez chez moi.  
 Ce n'est pas que je me pique  
 De tous vos festins de roi:  
 Mais rien ne vient m'interrompre;

Je mange tout à loisir.  
Adieu donc. *Fé du plaisir*  
*Que la crainte peut corrompre!*

Traduire en prose la fable ci-dessus:

#### LE RAT DE VILLE ET LE RAT DES CHAMPS

1. Un jour, le rat de ville avait invité à dîner le rat des champs. Le rat de ville logeait dans une belle maison. Le rat des champs arrive; son ami le conduit dans une grande salle où étaient servis, sur un tapis de Turquie, les restes d'un délicieux repas. Et nos deux rats se mettent à grignoter aussitôt.

2. Comme ils étaient bien en train de faire bombance, *crac!* on entend du bruit derrière la porte. Le rat de ville détale, et son camarade l'imite. Ils se cachent; ils écoutent; le bruit cesse. Le rat de ville dit alors à son convive: "Achevons notre festin!"—"Point du tout répond l'autre; demain vous viendrez chez moi; je ne pourrai pas vous traiter en prince, mais, dans mon humble demeure, personne ne me dérange. Adieu! fit du plaisir que peut troubler la crainte!"

## Cours supérieur

### DICTÉES

#### I

#### LE FEU DANS LA FORÊT

Un incendie se déclara dans les bois, à environ trois milles du village. C'était vers sept heures du soir. Une forte odeur de fumée se répandit dans l'atmosphère; l'air devint *suffocant*: on ne respirait qu'avec peine. Au bout d'une heure, on *crut* apercevoir dans le lointain, à travers les ténèbres, *comme* la lueur blafarde d'un incendie. En effet, diverses personnes accoururent, *tout effrayées*, apportant la nouvelle que le feu était dans les bois. L'alarme se répandit, toute la population fut bientôt *sur pied*. Presque aussitôt, les flammes apparurent au-dessus du *falte* des arbres: *il y eut* parmi la population un *frémissement* général. En

moins de rien, l'incendie avait pris des proportions effrayantes; tout le firmament était embrasé. On fut alors témoin d'un spectacle saisissant; les flammes *semblaient* sortir des entrailles de la terre et s'avancer perpendiculairement sur une largeur de près d'un mille. *Qu'on se figure* une muraille de feu marchant au pas de course et balayant la *forêt* sur son passage. Un bruit sourd, profond, continu se faisait entendre, comme le roulement du tonnerre ou le bruit d'une mer en furie. A mesure que le feu se rapprochait, le bruit devenait plus terrible: des craquements sinistres *se faisaient entendre*. On *eut dit* que les arbres, ne pouvant échapper aux étroites du monstre, poussaient des cris de mort. Les pauvres colons quittaient leurs cabanes et fuyaient devant l'incendie, chassant devant eux leurs animaux.

A. GÉRIN-LAJOIE.

(Jean Rivard, économiste)

EXPLICATIONS ET EXERCICES.—*milles*: est ici un *nom* de mesure itinéraire et prend la marque du pluriel comme tous les noms: rappelez les règles de l'adjectif numéral *mille*.—*suffocant*: étouffant; est ici adjectif. Comment s'écrirait le participe présent? *Suffoquant*.—*crut*: verbe *croire*, le verbe *croître* au même temps s'écrirait *crût*.—*comme*: expliquez le sens: quel est le complément direct vrai de *apercevoir*? il est sous entendu. *Quelque chose* comme (semblable à) la lueur.—*tout effrayées* qu'est-ce que le mot *tout*? un adverbe. Ne varie-t-il pas devant un adjectif féminin? Oui, mais seulement lorsque ce dernier commence par une consonne, car la raison d'euphonie n'existe pas avec l'adjectif commençant par une voyelle.—*sur pied*: pourquoi le singulier? l'expression signifie simplement *debout* par opposition aux autres attitudes.—*faîte*: le haut, le sommet: donnez les *homonymes*: *fête*, solennité, *faîtes* verbe faire.—*il y eut*: comment feriez-vous disparaître l'impersonnel? Un frémissement général *eut lieu*, *se fit* *en* *ir*, parmi. . . *semblaient*: donnez des équivalents? paraissaient, avaient l'air de. . . —*Qu'on se figure*: ne pourrait-on pas employer ici un autre mode que le subjonctif? Oui le subjonctif est employé ici parce que l'auteur parle à la troisième personne; mais il aurait pu dire aussi bien en s'adressant plus directement à ses lecteurs: *Figurez-vous. . . Figurez-*

nous...—*forêt*: donnez la raison de l'accent circonflexe? On écrivait autrefois *forest* comme on le voit encore dans le nom propre *Laforest*. La lettre *s* est restée et se prononce dans l'adjectif *forestier*, *forestière*.—*se faisaient entendre*: Mettez ce verbe au passé indéfini: Des craquements se sont fait entendre. Dans les expressions où le verbe *faire* ne fait qu'un avec l'infinitif suivant, on a comme un *verbe composé* et le participe fait reste invariable. *On eût dit*: pourquoi l'accent sur *eût*? c'est le 2e passé du conditionnel; avec le pronom *vous*, il faut dire: *Vous eussiez dit*, et non pas: *vous êtes dit*.

## ANALYSE

"Diverses personnes accoururent tout effrayées apportant la nouvelle que le feu était dans les bois."

Deux propositions:

PRINCIPALE: Diverses personnes tout effrayées accoururent apportant la nouvelle.

COMPLÉTIVE DÉTERMINATIVE de *nouvel* (que) le feu était dans les bois.

Pour faire bien comprendre l'importance relative des différentes parties de la phrase, on pourrait disposer ainsi:

I (Sujet) Diverses personnes tout effrayées  
(verbe) accoururent.

(Complém.) apportant la nouvelle.

II. (Sujet) (que) le feu.

(Verbe) était.

(Attribut) allumé ou sévissant, etc (sous entendu)

(Complément) dans les bois.

—*Diverses* et *effrayées* qualifient *personnes*.

*tout*: adverbe qui modifie *effrayées*.

*apportant*: complément circonstanciel de *accoururent*. (La circonstance étant une particularité qui accompagne un fait, *apportant la nouvelle* est véritablement un complément circonstanciel).

*que*: conjonction qui rattache la complétive à *nouvelle*.

*allumé* ou *sevissant* (ou toute autre expressions sous-entendues) est attribut de *feu*. Nous croyons avoir suffisamment facilité l'analyse de cette phrase un peu difficile.

## II

## DE LA POLITESSE

On aurait beau dire que la politesse n'est qu'une enveloppe, une écorce dont l'absence n'implique pas essentiellement un vice du cœur, cette enveloppe, cette écorce est nécessaire dans la société pour éviter les froissements qui peuvent se produire soit entre les personnes ordinairement étrangères les unes aux autres, soit même entre les membres de famille. Les hommes en société sont ainsi faits; nos *théories* ne les changent pas. Les plus belles, les plus pures qualités pourraient être méconnues et même *importunes* si ceux qui les possèdent, se confiant dans l'excellence du fond, négligent la forme. Il n'est pas permis de parler *sèchement* en disant des choses justes ni de faire du bien avec des manières blessantes. La vraie politesse ne consiste pas simplement dans un attachement rigoureux aux *formules cérémonieuses*; elle consiste dans l'étude délicate des sentiments d'autrui et dans les égards soigneusement accordés à ces sentiments.

## CHÉRY.

EXPLICATIONS DE MOTS.—*N'implique pas*: c'est-à-dire ne renferme pas, ne contient pas.—*Théories*: signifie ici, nos principes, nos manières de raisonner. Au sens littéral, une *théorie* est une connaissance qui s'arrête à la partie spéculative d'une science sans passer à la pratique.—*Importun*: c'est le contraire d'*opportun*; il indique ce qui est fâcheux, gênant, incommode.—*Sèchement*: est ici pris au sens figuré; il signifie avec dureté, aigreur.—*Formules cérémonieuses*: c'est-à-dire formules que l'on emploie quand on veut témoigner beaucoup de déférence et de respect.

EXERCICES ET ANALYSES.—*Étrangère les unes aux autres*: étrangères est-il employé comme nom ou comme adjectif?—*Faits*: justifier l'accord de ce participe passé.—*Nos théories ne les changent pas*: faire l'analyse de cette petite phrase.—*Méconnues*: en vertu de quelle règle ce participe passé s'accorde-t-il?—*Blessantes*: est-ce un participe présent ou un adjectif verbal? *Rigoureux*: de quel nom cet adjectif est-il dérivé?—(de rigueur).—*Autrui*: faire l'analyse de ce mot. *Accordés*: justifier l'accord.

Dire combien il y a de propositions dans la première phrase; les énumérer.

## ENSEIGNEMENT SPÉCIAL

## AGRICULTURE

## I

## DURÉE DE LA VIE DES VÉGÉTAUX

La durée de la vie des végétaux est très variable. Il y a des plantes annuelles, des plantes bisannuelles. Les plantes vivaces poussent chaque année une tige qui disparaît, tandis que la racine continue à vivre. Les plantes ligneuses ont une tige plus ou moins ramifiée, qui augmente de taille pendant de nombreuses années. Certaines plantes ligneuses vivent plus de vingt siècles; de ce nombre sont les chênes, les platanes, les tilleuls, les châtaigniers, les ormes et les cèdres.

EXERCICES.—Conjuguer à l'imparfait de l'indicatif les verbes *disparaître*, *augmenter*, *vivre*.—Que signifient les mots *annuelle*, *bisannuelle*, *vivace*?—Qu'appelle-t-on plante *ligneuse*?—Citer quelques plantes ligneuses. Qu'est-ce qu'un *siècle*?—Trouver le sujet du verbe *sont*, dans la dernière phrase.—Rame, rameau, ramifier.—Vingt, un homme vain, un verre de vin.

## II

## LES ARBRES

Une multitude d'arbres servent à nos besoins: les chênes, les érables, les merisiers, les ormes, les pins, les épinettes, les sapins, nous fournissent leur bois. Les pomiers les poiriers, les noyers, les amandiers, les noisetiers, les cerisiers, les pruniers, nous donnent leurs fruits. Quelques-uns, comme les marronniers, les platanes, les ormeaux, les peupliers, les bouleaux, nous prêtent leur ombre et leur fraîcheur.

EXERCICES.—De quelle utilité sont pour nous les arbres?—Trouver et écrire le nom du fruit produit par les arbres fruitiers dont il est parlé dans le texte.—Orme, ormeau, ormoie.

Bois, boiser, boiserie.—Quelle espèce de mot est *multitude*?

## III

## CONSEILS AUX HABITANTS DE LA CAMPAGNE

Aujourd'hui chacun s'efforce de substituer le luxe à la simplicité, l'éclat de l'extérieur à l'aisance du ménage. Le villageois qui vit dans la simplicité et la solitude, rêve pour son fils richesses et honneurs. Il ne veut pas que ce fils bien-aimé vienne avec lui tracer un sillon pénible dans les plaines brûlantes; il se hâte de l'envoyer à la ville où il croit que la fortune l'attend. Bon laboureur, tu te prépares bien du chagrin! Cet enfant qui, par ta volonté, a perdu le souvenir de ses ruisseaux, de sa colline et de sa chaumière, sera peut-être assez malheureux pour oublier ses parents. Tu crois que ton fils trouvera à la ville un travail facile et rémunérateur: il y usera, au contraire, sa vie dans un labeur pénible et peu lucratif; au lieu de l'air pur de la vallée, il y respirera l'air malsain des ateliers; au lieu d'un jeune homme brillant de santé tu ne verras plus qu'un artisan pâli par les veilles; au lieu d'avoir l'indépendance superbe de la vie des champs, ton fils sera soumis à la plus dure des servitudes. Garde-le donc auprès de toi, dans ta maison rustique. Avec lui tu augmenteras le produit de tes terres, et, par un travail assidu mais sain, tu acclimateras certainement l'aisance dans ta retraite si douce et si paisible.

QUESTIONS.—1° Définir les mots: *luxe*, *substituer*, *sillon*, *rémunérateur*, *labeur*, *lucratif*. 2° Analyser: "*Garde-le donc auprès de toi, dans ta maison rustique*".—3° Quels conseils donne-t-on aux habitants de la campagne? Quels avantages le séjour de la campagne présente-t-il sur celui de la ville?

## Problèmes agricoles

Un cultivateur veut faire une expérience pour s'assurer si le superphosphate (1) minéral enfermant 15% d'acide (2) phosphorique, au prix de \$0.548 les 100 livres, produit plus ou moins

d'effet que le phosphate (3) précipité renfermant 35% d'acide phosphorique, au prix de \$1.542 les 100 livres.

Il partage un champ en deux parties égales et met dans l'une des parties pour \$12.10 de superphosphate minéral et dans l'autre pour la même somme de phosphate précipité.

Dites d'abord combien il a mis de livres de chaque espèce d'engrais.

Ces deux parcelles de terre ensemencées en blé ont donné: la première, qui a reçu du superphosphate, 93 $\frac{1}{2}$  minots de bon blé vendu \$1.16 le minot et la seconde 79 $\frac{3}{4}$  minots de blé médiocre vendu \$1.05 le minot. De plus, la paille est estimée \$5.20 de moins dans la seconde partie que dans la première.

Quel profit aurait eu à l'acre un cultivateur en employant du superphosphate, de préférence au phosphate précipité?

Les parcelles qui ont reçu l'expérience avaient chacune 2.97 acres.

(1) *Superphosphate minéral*.—Phosphate naturel traité par l'acide sulfurique pour rendre l'acide phosphorique soluble et par conséquent plus assimilable par la plante. Les superphosphates renferment en général 15.25% d'acide phosphorique soluble dans l'eau ou au nitrate d'ammoniaque.

(2) *Acide phosphorique*.—Combinaison de phosphore et d'oxygène. Les os des animaux renferment beaucoup d'acide phosphorique. La plante en a dans toutes ses parties, mais principalement dans la graine. C'est donc un élément essentiel en agriculture. Le cultivateur se le procure en achetant des phosphates, des superphosphates et des scories de déphosphoration.

(3) *Phosphate précipité*.—Engrais qui renferme 35 à 40% d'acide phosphorique. On l'obtient en traitant les phosphates ou les os par l'acide chlorhydrique et la chaux. Quand on achète ce phosphate, il est important de s'assurer si tout l'acide est soluble au citrate.

*Solution*: Le cultivateur a mis dans la première parcelle autant de quintaux de superphosphate minéral que \$12.10 contiennent de fois \$0.548: \$12.10 ÷ \$0.548 = 22 quintaux. *Rép.*

Il a mis dans la seconde parcelle \$12.10 ÷ \$1.542 = 7.85 quintaux. *Rép.*

2°. La première parcelle a rapporté:.....\$1.16 × 93.5 = \$108.46  
La seconde parcelle rapporte.....\$1.05 × 79.75 = \$83.74

Différence des produits.....\$24.72  
A laquelle il faut ajouter pour la moins-value de la paille.....5.20

Total.....\$29.92

Par l'emploi du superphosphate minéral pour 2.97 acres, le cultivateur aurait eu un profit de \$29.92.

Donc pour 1 acre ce profit serait: \$29.92 ÷ 2.97 = \$10.08. *Rép.*

## ENSEIGNEMENT MENAGER

### RÉDACTION

#### LA FEMME DANS LA MAISON

TEXTE.—Expliquez et commentez cette parole de Mme de Maintenon: "Les femmes font et défont les maisons".

CANEVAS.—1. Citation de la maxime, son explication.—2. Influence de la femme dans la maison.—3. Rôle providentiel ou néfaste.

### DÉVELOPPEMENT

Mme de Maintenon avait coutume de dire: "Les femmes font et défont les maisons". Par là, elle entendait que de la bonne administration d'une maison dépendait sa réussite et sa prospérité, et comme cette administration intérieure est dévolue aux femmes, à elles en incombe la responsabilité.

Quand la femme s'y applique avec sagesse et intelligence, elle acquiert une grande influence dans son intérieur. Sa douceur, sa tendresse dévouée, lui donnent le droit de conseil, et son époux l'écoute volontiers. Comme tous les êtres faibles, la femme est craintive, aussi a-t-elle horreur des spéculations hasardeuses et plus d'une a détourné son mari d'affaires de belle apparence mais sans fondements. Dans l'éducation des enfants, sa direction a une importance capitale; son influence plus douce, plus insinuante, moins sévère que celle du père de famille, s'impose plus facilement aux caractères difficiles.

Mais pour que cette influence de la femme fasse la maison heureuse et prospère, il faut

qu'elle s'appuie sur de sérieuses qualités. Si la femme a de l'ordre, de l'économie, une tenue modeste et l'amour du travail, elle sera l'artisan du bien-être des siens. Mais si, au contraire, la femme emploie son influence sur son époux à pousser aux dépenses pour satisfaire sa vanité, pour établir dans sa maison un luxe peu en rapport avec sa condition, son rôle dans la famille sera désastreux, elle y apportera le malheur et la ruine. De ces deux femmes, l'une fera sa maison, l'autre la défera.

## ENSEIGNEMENT ANTI-ALCOOLIQUE

### LECTURE EN CLASSE

#### POURQUOI S'ABSTENIR DE L'ALCOOL ?

*Abstenons-nous de toutes boissons enivrantes fermentées* parce que Dieu n'a cessé de le recommander aux hommes depuis le commencement du monde.

*Abstenons-nous de toutes boissons enivrantes* parce que la Sainte Église Catholique, notre Mère, animée de l'Esprit de Dieu, nous a toujours enseigné et recommandé cette abstinence, comme étant chose meilleure, plus salubre, plus méritoire.

*Abstenons-nous de toutes boissons enivrantes* parce qu'une élite de l'humanité, écoutant la voix de la science et de l'expérience, docile aux enseignements et aux recommandations de Dieu et de son Église, a pratiqué cette abstinence dans tous les temps et dans tous les pays, pour son plus grand avantage et celui du genre humain.

*Abstenons-nous de toutes boissons enivrantes* parce que Dieu commande cette abstinence

totale à beaucoup de personnes à qui elle est imposée par la loi naturelle, comme une obligation stricte.

*Abstenons-nous de toutes boissons enivrantes* parce que Dieu ne nous a concédé l'usage du vin et des autres boissons fermentées qu'à regret, comme nous le disent saint Basile-le-Grand, saint Jérôme et saint Isidore, tous trois docteurs de l'Église.

*Abstenons-nous de tout alcool à l'état de dilution artificielle, dans le vin, la bière, le cidre fabriqués* parce que entre le vin naturel et le vin fabriqué il y a autant de différence qu'entre les œuvres de Dieu et celles de l'homme.

*Abstenons-nous de toutes les boissons fermentées* parce que les vins, les bières et les cidres naturels, aussi bien que les artificiels, sont sujet à toutes espèces de falsifications.

MGR J.-A. SAVOIE.

## MATHÉMATIQUES

### ARITHMÉTIQUE

#### PROBLÈMES DE RÉCAPITULATION SUR LES QUATRE OPÉRATIONS

1. On achète une pièce de calicot de 240 verges qu'on a payé \$55.20 et avec laquelle on a fait six douzaines de chemises. On demande: 1° le prix de la verge d'étoffe; 2° le prix de chaque chemise, sachant que la façon des six douzaines a coûté \$20.40 ?

*Solution:*  $\$55.20 \div 240 = \$0.23.$

\$55.20 + \$20.40 = 75.60, le prix des 6 douzaines de chemises.

Dans 6 douzaines de chemises il y en a 72.

\$75.60 ÷ \$1.05 le prix d'une chemise. *Rép.*

2. Deux pièces de toile de même qualité et de même largeur ont été vendues l'une \$50.22, l'autre \$41.04. On demande la longueur de chaque pièce, sachant que l'une a 17 verges de plus que l'autre,

*Solution:* \$50.22 - \$41.04 = \$9.18, la différence entre les prix des deux pièces de toile.

17 verges, la différence entre la longueur des deux pièces.

Donc, \$9.18 = le prix de 17 verges.

\$9.18 ÷ 17 = \$0.54, le prix d'une verge.

\$50.22 ÷ \$0.54 = 93 verges, longueur de la 1ère pièce. *Rép.*

\$41.04 ÷ \$0.54 = 76 verges, longueur de la 2de pièce. *Rép.*

*Autrement:* 93 verges - 17 verges = 76 verges, longueur de la 2de pièce. *Rép.*

3. De deux nombres le plus grand est 2157000, et leur différence est 2139744. On demande le petit nombre, la somme des deux nombres, leur produit et leur quotient.

*Solution:* 2157000 - 2139744 = 17256, le petit nombre. *Rép.*

2157000 × 17257 = 37221192000, le produit. *Rép.*

2157000 ÷ 17256 = 125, le quotient. *Rép.*

4. Un voyageur fait 576 milles en 18 jours. Combien mettra-t-il de jours pour faire 1472 milles ?

*Solution:* 576 ÷ 18 = 32 milles, ce qu'il fait par jour.

1472 ÷ 32 = 46 jours. *Rép.*

### PROBLÈMES DE RÉCAPITULATION SUR LES FRACTIONS

1. On possède une propriété de 1896 acres. On veut la partager en deux lots qui soient l'un à l'autre dans le rapport de  $\frac{5}{8}$  à  $\frac{3}{4}$ . Établissez la valeur de chaque lot, si l'acre est estimé \$75.

*Solution:* Changeant les fractions  $\frac{5}{8}$  et  $\frac{3}{4}$  en d'autres fractions ayant le même dénominateur on a:  $\frac{5}{8}$ ,  $\frac{3}{4}$  =  $\frac{5}{8}$ ,  $\frac{6}{8}$ .

La propriété doit être partagée en deux lots qui soient l'un à l'autre dans le rapport des numérateurs de ces fractions, c'est-à-dire dans le rapport des nombres 55 et 24.

55 + 24 = 79.

Dans le 1er lot il y aura  $\frac{5}{79}$  de 1896 acres = 55 × 24 = 1320 acres.

\$75 × 1320 = \$99000, la valeur du 1er lot. *Rép.*

Dans le 2e lot il y aura  $\frac{3}{79}$  de 1896 acres = 24 × 24 = 576 acres.

\$75 × 576 = \$43200, valeur du 2e lot. *Rép.*

2. Trois personnes ont causé du dommage à une propriété. Le propriétaire exige une indemnité; le premier doit payer les  $\frac{2}{5}$  de cette indemnité, le deuxième les  $\frac{3}{5}$  du reste et le troisième le reste \$9. Combien chacun devra-t-il payer? Quel est le montant de l'indemnité?

*Solution:* Le premier paie les  $\frac{2}{5}$  de la somme.

$\frac{3}{5}$  -  $\frac{2}{5}$  =  $\frac{1}{5}$  de la somme, ce qui reste à payer.

$\frac{3}{5}$  de  $\frac{1}{5}$  =  $\frac{3}{25}$  de la somme, ce que paie le deuxième.

$\frac{3}{5}$  -  $\frac{3}{25}$  =  $\frac{6}{25}$  -  $\frac{3}{25}$  =  $\frac{3}{25}$  de la somme, ce que paie le troisième.

$\frac{6}{25}$  de l'indemnité = \$9

$\frac{3}{25}$  de l'indemnité = 9

$\frac{3}{25}$  de l'indemnité =  $2 \times \frac{3}{5} = 3 \times \frac{3}{5} = $37.50$ , somme totale. *Rép.*

$\frac{3}{5}$  de \$37.50 = \$15, ce que paie le premier. *Rép.*

$\frac{3}{5}$  de \$37.50 = \$13.50, ce que paie le deuxième. *Rép.*



3. On nous demande de résoudre le problème suivant :

“Deux tapissiers travaillant ensemble doivent faire un ouvrage en 12 jours. Au bout de 4 jours, le plus habile tombe malade et l'autre travaillant seul met 18 jours pour terminer l'ouvrage. D'après cela, établissez le temps que chaque ouvrier mettrait seul à faire l'ouvrage”.

*Solution:* Dans 1 jour les deux travaillant ensemble font  $\frac{1}{12}$  de l'ouvrage.

Au bout de 4 jours ils ont fait  $\frac{1}{3} \times 4 = \frac{4}{3} = 1\frac{1}{3}$  de l'ouvrage. Il reste à faire  $\frac{8}{3} - \frac{4}{3} = \frac{4}{3}$  de l'ouvrage.

Le moins habile des deux ouvriers fait les  $\frac{8}{3}$  de l'ouvrage en 18 jours.

$\frac{4}{3}$  de l'ouvrage = 18 jours.

$\frac{1}{3}$  de l'ouvrage =  $\frac{18}{4} = 4\frac{1}{2}$  jours.

$\frac{8}{3}$  de l'ouvrage =  $\frac{18 \times 8}{4} = 9 \times 3 = 27$  jours, nombre de jours que mettrait l'ouvrier le moins habile travaillant seul.

Dans 1 jour il fait  $\frac{1}{27}$  de l'ouvrage.

Dans 1 jour les deux ouvriers ont fait  $\frac{1}{12}$  de l'ouvrage.

$\frac{1}{12} - \frac{1}{27} = \frac{3}{108} - \frac{4}{108} = \frac{1}{108}$ , la partie de l'ouvrage que l'ouvrier le plus habile fait dans 1 jour.

$\frac{1}{108}$  de l'ouvrage = 1 jour.

$\frac{1}{108}$  de l'ouvrage =  $\frac{1}{108}$  de jour.

$\frac{1}{108}$  de l'ouvrage =  $\frac{1}{108} \times 108 = 1\frac{1}{3}$  jours. *Rép.*

4. On nous demande de résoudre le problème suivant :

“A peut faire un ouvrage en 14 jours, B peut le faire en 12 jours et C en  $10\frac{1}{2}$  jours. A travaille seul pendant 3 jours, alors B vient à son aide et 4 jours plus tard C vient à l'aide d'A et de B. Combien de jours après l'arrivée de C l'ouvrage sera-t-il terminé?”

*Solution:* Dans 1 jour A fait  $\frac{1}{14}$  de l'ouvrage, B en fait  $\frac{1}{12}$  et C  $\frac{1}{10\frac{1}{2}}$  ou  $\frac{2}{21}$ .

A travaille en tout  $3 + 4 = 7$  jours avant l'arrivée de C.

Dans ces 7 jours il fait  $\frac{1}{14} \times 7 = \frac{7}{14} = \frac{1}{2}$  de l'ouvrage.

B travaille 4 jours avant l'arrivée de C.

Dans ces 4 jours il fait  $\frac{1}{12} \times 4 = \frac{4}{12} = \frac{1}{3}$  de l'ouvrage.

Avant l'arrivée de C, A et B avaient fait  $\frac{1}{2} + \frac{1}{3} = \frac{5}{6}$  de l'ouvrage.

$\frac{5}{6} - \frac{5}{6} = \frac{1}{6}$  de l'ouvrage ce que les trois ont fait travaillant ensemble.

$\frac{1}{14} + \frac{1}{12} + \frac{2}{21} = \frac{3}{42} + \frac{7}{42} + \frac{8}{42} = \frac{18}{42} = \frac{3}{7} = \frac{1}{2}$  de l'ouvrage; ce qu'A, B et C travaillant ensemble font dans 1 jour.

$\frac{1}{6} \div \frac{3}{7} = \frac{1}{6} \times 4 = \frac{4}{6} = \frac{2}{3}$  de jour. *Rép.*

### RÈGLE DE L'UNITÉ, POURCENTAGE, Etc.

1. Un libraire a vendu 328 exemplaires d'un ouvrage, la moitié au prix du catalogue et l'autre moitié avec 10% de remise. Lui-même avait obtenu 25% de réduction sur le tout. S'il a gagné dans sa vente \$196.80, quel est le prix fort d'un volume?

*Solution:* En achetant les 328 volumes, il a payé \$0.75 pour ce qui était catalogué \$1.

Il a vendu la moitié de 328 volumes \$1 pour chaque \$0.75 qu'il avait payé.

\$1. - \$0.75 = \$0.25, le gain sur \$0.75 de dépense.

\$0.25  $\div$  \$0.75 = \$0.33 $\frac{1}{3}$  = 33 $\frac{1}{3}$ % de bénéfice sur la moitié des volumes et sur la moitié de la dépense.

Il a vendu l'autre moitié \$1 - \$0.10 = \$0.90 pour chaque \$0.75 qu'il avait payé.

\$0.90 - \$0.75 = \$0.15, le gain sur \$0.75 de dépense dans le 2e cas.

\$0.15  $\div$  \$0.75 = 0.20 = 20% de bénéfice sur l'autre moitié des volumes et sur l'autre moitié de la dépense.

Le gain sur une dépense de \$2 = \$0.33 $\frac{1}{3}$  + \$0.20 = \$0.53 $\frac{1}{3}$ .

Le gain sur \$1 ou le gain % = \$0.53 $\frac{1}{3}$   $\div$  2 = \$0.26 $\frac{2}{3}$ .

\$196.80  $\div$  \$0.26 $\frac{2}{3}$  = \$590.40  $\div$  \$0.80 = \$738, le prix payé pour les 328 volumes.

\$738 = 75% du prix marqué.

$\$738 \div 0.75 = \$984$ , le prix des 328 volumes d'après le catalogue.  
 $\$984 \div 328 = \$3$ , le prix fort d'un volume. *Rép.*

2. On nous demande de résoudre le problème suivant:

"A met dans une société \$3000 pour 3 ans, B \$2,000 pour 4 ans, C \$1500 pour 2 ans. Au bout de 4 ans la société est dissoute. Quelle est la part de gain de chaque associé si le gain total est de \$4000?"

*Solution:* \$3000 rapportent dans 3 ans, autant que 3 fois cette somme, ou \$9000 pendant 1 an.

\$2000 rapportent dans 4 ans, autant que 4 fois cette somme, ou \$8000 pendant 1 an

\$1500 rapportent dans 2 ans, autant que 2 fois cette somme, ou \$3000 pendant 1 an.

$\$9000 + \$8000 + \$3000 = \$18000$  rapportent \$4000.

\$1 rapporte ?

\$1 rapporte  $\frac{4000}{18000} = \frac{1}{4.5} = \$0.20$ .

\$9000 rapportent  $\$0.20 \times 9000 = \$1800$ , le gain d'A. *Rép.*

\$8000 rapportent  $\$0.20 \times 8000 = \$1600$ , le gain de B. *Rép.*

\$3000 rapportent  $\$0.20 \times 3000 = \$600$ , le gain de C. *Rép.*

3. On nous demande de résoudre le problème suivant:

"Si avec \$17720.12 on achète 7.48 verges de drap, combien pourrait-on acheter de verges du même drap avec \$34438.15."

*Solution:*  $7.48 \div 17720.12$ , quantité de drap qu'on aurait pour \$1.

$(7.48 \div 17720.12) \times 34438.12$ , quantité de drap qu'on aurait pour \$34438.15.

$(7.48 \times 34438.15) \div 17720.12 = 14.537 + \text{vges.}$  *Rép.*

## ALGÈBRE

3. Un voyageur parcourt une distance de 20 milles dans un temps inconnu; en revenant il fait un mille de moins par heure et trouve qu'il a mis 1 heure 40 minutes de plus à faire le trajet. Trouvez le nombre de milles parcourus par heure dans le 1er cas.

*Solution:* Soit  $x$  le nombre de milles par heure dans le 1er cas.

Alors  $x - 1$ , le nombre de milles par heure dans le 2e cas.

$\frac{20}{x}$ , le nombre d'heures dans le 1er cas.

$\frac{20}{x-1}$ , le nombre d'heures dans le 2e cas.

1 heure 40 minutes = 1 heure  $\frac{2}{3}$ .

$\frac{20}{x-1} - \frac{20}{x} = 1\frac{2}{3} = \frac{5}{3}$ .

Multiplicant par  $3x^2 - 3x$ , le plus petit multiple commun des dénominateurs on a:

$60x - (60x - 60) = 5x^2 - 5x$ .

$60x - 60x + 60 = 5x^2 - 5x$ .

Transposant on a:  $5x^2 - 5x = 60$ .

Divisant par 5 on a:  $x^2 - x = 12$ .

Complétant le carré on a:  $x^2 - x + (\frac{1}{2})^2 = 12 + \frac{1}{4} = 4\frac{8}{4} + \frac{1}{4} = 4\frac{9}{4}$ .

Extrayant la racine on a:  $x - \frac{1}{2} = +\frac{3}{2}$  ou  $-\frac{3}{2}$ .

$x = \frac{3}{2} + \frac{1}{2} = \frac{4}{2} = 2$ . *Rép.*

Ou  $x = -\frac{3}{2} + \frac{1}{2} = -\frac{2}{2} = -1$ .

## PREMIERS ELEMENTS DE GEOMETRIE PRATIQUE

On nous demande de résoudre le problème suivant: Les trois côtés d'un triangle ont 10, 8 et 3 pieds respectivement. On prend pour base du triangle le côté qui a 3 pieds. On veut diviser ce triangle en deux parties égales par une ligne parallèle à la base. A combien de pieds du sommet du triangle la ligne de séparation doit-elle toucher les côtés 10 et 8?

*Solution:* La division terminée, il y aura deux triangles: le triangle primitif qui comprend toute la figure et le nouveau triangle qui en est de la moitié. Ces deux triangles sont semblables. Les figures semblables sont entre elles comme les carrés de leurs dimensions homologues.

Soit 2 la surface du triangle primitif, alors 1 la surface du petit triangle.

Un des côtés du grand triangle = 10.

Le côté homologue du petit triangle =  $x$ .

L'autre côté du grand triangle = 8.

Le côté homologue du petit triangle =  $y$ .

$$10^2 = \frac{2}{1}$$

$$x^2 = 100$$

$$D'où 2x^2 = 100.$$

$$x^2 = \frac{100}{2} = 50$$

$x$  = la racine carrée de 50 = 7.0710678 pieds du sommet *Rép.*

$$8^2 = \frac{2}{1}$$

$$y^2 = 64$$

$$D'où 2y^2 = 64$$

$$y^2 = \frac{64}{2} = 32$$

$y$  = la racine carrée de 32 = 5.6568542 pieds. *Rép.*

Si on voulait trouver la longueur de la ligne de séparation:

Soit  $z$  la longueur de la ligne de séparation.

$$3^2 = \frac{2}{1}$$

$$z^2 = 9$$

$$D'où 2z^2 = 9$$

$$z^2 = \frac{9}{2} = 4.5$$

$z$  = la racine carrée de 4.5 = 2.12132 pieds. *Rép.*

## DOCUMENTS SCOLAIRES

### De l'enseignement de l'histoire du Canada

#### II

(Résumé d'une conférence donnée par M. l'inspecteur J.-A. Paquin).

Pourquoi n'enseigne-t-on pas l'histoire par l'aspect? Les tableaux, les images graveraient dans la mémoire et l'esprit des enfants les faits, les événements historiques dont on a bien de la misère à donner une idée juste autrement aux élèves du premier degré du cours primaire.

Vous me direz: pour enseigner l'histoire avec des images, des tableaux, il en faut sans doute. Et si vous avez tant soit peu d'esprit d'initiative, vous saurez en trouver: 1° *L'Enseignement Primaire* a déjà publié un cours illustré d'histoire, et cette revue publie actuellement un cours de préparation de classe pour les élèves de première et de deuxième année. Consultez souvent cette excellente revue pédagogique, le vade mecum de la bonne institutrice, vous y trouverez votre profit. 2° La deuxième partie de *Mon Premier Livre*, contient, elle aussi, en rapport avec le programme de première et deuxième année, un cours illustré d'histoire. 3° Les grands journaux quotidiens rappellent et illustrent les anniversaires des hauts faits d'armes de nos ancêtres, les grands découvreurs et fondateurs de notre pays et de nos institutions, les grandes figures qui ont illustré, soit par l'épée, la plume ou la parole tant la domination française qu'anglaise. 4° la carte postale historique.

Je connais des titulaires de ce district qui ont su collectionner ici et là, tout ce qui leur faut pour l'enseignement méthodique de cette importante matière si éducative. Oh! je sais bien qu'il serait de beaucoup préférable que messieurs les commissaires missent à votre disposition de magnifiques séries d'images en couleur, lesquelles sauraient, ne fussent que par leur ton, intéresser les enfants.

*1er point.* Enseignons l'histoire par l'image aux jeunes enfants du cours primaire. Et pourquoi? Parce que c'est le seul moyen de leur faire trouver et comprendre parfaitement ce qu'on veut leur enseigner.

*2e point.* Sous forme anecdotique, sous forme de contes, de causeries familières, si nous voulons intéresser nos enfants, captiver leur attention, former leur cœur. En effet, pourquoi l'enfant quitte-t-il ses jeux, même les plus intéressants et attrayants pour aller se jeter sur les genoux du grand père ou de la grand'mère écouter les contes tant de fois répétés?

Pourquoi la mémoire de ces historiettes parfois longues et difficiles lui reste-t-elle si fidèle, alors que la leçon d'histoire laborieusement apprise pourtant, est si vite oubliée. Pourquoi?

Parce que la parole, les gestes, les regards sont séducteurs et qu'ils pénètrent plus avant dans les esprits et les cœurs que les mots et les choses, dont la mémoire fait seule tous les frais. Bref ils se souviennent des moindres détails de ces petits contes, parce qu'ils s'y intéressent. Et ils s'y intéressent parce que grand'mère sait y mettre de la vie, qu'elle guette sur les figures les différentes émotions que ressentira son petit monde, qu'elle les recherche ces émotions, chez ces enfants qu'elle aime de tout son cœur. Oui, voilà le secret du succès: l'amour. On ne se dévoue que pour ceux qu'on aime. Et de là naît l'intérêt de part et d'autre.

Mais qu'y a-t-il d'intéressant dans l'enseignement de l'histoire chronologiquement?

*3e point.* Enseignons l'histoire sous forme de contes, si nous voulons intéresser l'enfant en 1ère et 2e année et assurer la mise à exécution du programme.

*4e point.* L'enseignement concentrique s'impose en histoire nationale. De cette manière, chaque année l'histoire sera revue avec des développements nouveaux, avec des aperçus appropriés à l'acquis des élèves et au degré du cours. Par l'enseignement concentrique tout viendra à temps, pas trop tôt, pas trop tard. Tout sera mieux compris et retenu. Et d'ailleurs le programme n'a-t-il pas été élaboré en vue de l'enseignement concentrique?

Le but à atteindre, la méthode à suivre, est-ce suffisant pour assurer le succès dans l'enseignement de cette importante matière?

**Je réponds encore non!!**

En effet, il ne suffit pas, pour obtenir des élèves par l'enseignement de l'histoire nationale, tout ce qu'on a le droit d'en attendre, de connaître le but à atteindre et à poursuivre, ni ce qu'on doit enseigner à chaque année respective, ni d'approuver les procédés qu'on doit employer dans l'enseignement de cette matière; il faut, de plus, avant de donner sa leçon; la soigneusement préparer. Et d'abord, en choisir avec soin le sujet, en se conformant au tableau d'emploi du temps, en délimiter avec précision et l'étendue et la profondeur, toujours en rapport avec le développement intellectuel des enfants auxquels on s'adressera.

Puis la leçon étant bien préparée, rien n'ayant été laissé au hasard, il faudra la bien donner.

Règle générale, toute leçon comprend: 1° une révision courte mais substantielle de la leçon précédente afin de mettre de l'ordre, de l'enchaînement dans l'esprit des enfants; 2° La leçon elle-même; 3° Les interrogations et les devoirs.

Une dernière observation: avec les enfants de 1ère et de 2e année surtout, gardez-vous du danger de vouloir tout dire en une seule leçon, mesurez votre travail, non pas à votre intelligence, mais à celle de vos enfants, vous rappelant l'axiome pédagogique: Ce qui est très clair pour l'instituteur est souvent absolument obscur pour l'enfant. — (à suivre)

### Congrès de commissaires d'écoles

TENU A MONTRÉAL LE 31 JANVIER 1915

Nous reproduisons du *Devoir* et du *Canada* le compte-rendu de ce congrès:

Près de treize cents personnes se pressaient au Monument National hier après-midi, (31 janvier) pour assister à la séance publique du premier congrès pédagogique de Montréal, sous la présidence de Sa Grandeur Monseigneur Gauthier. De ce nombre étaient quelques centaines de commissaires d'écoles de Montréal et de la banlieue, des représentants des communautés enseignantes et du clergé de la région.

Des orateurs distingués et des éducateurs de renom ont adressé la parole en vue de promouvoir les intérêts de l'instruction primaire dans le district de Montréal. On a surtout insisté sur les devoirs des commissaires d'écoles.

A six heures, un souper intime réunissait à l'Académie du Boulevard, les quelques cents commissaires présents au congrès.

Le soir, à la séance d'études, trente-cinq commissions scolaires indépendantes se prononcèrent fortement contre l'annexion à la Commission catholique de Montréal. De nombreuses résolutions d'ordre et d'intérêt pédagogiques furent aussi adoptées, avec en plus un vote de sympathies à l'adresse des Canadiens français persécutés d'Ontario.

A la séance de l'après-midi, l'honorable M. Boucher de LaBruère, expliqua le fonctionnement du système scolaire de la province; M. l'abbé J.-N. Dupuis fit la description des écoles de l'Association des commissions indépendantes et l'éloge des cours pratiques qu'on y donne; M. C.-J. Miller traita des moyens à prendre pour donner plus d'efficacité à l'école primaire; M. C.-J. Magnan parla de l'importance de l'école primaire, et Sa Grandeur Monseigneur G. Gauthier donna quelques conseils aux commissaires d'écoles.

Parmi les personnes présentes, l'on remarquait MM. les abbés J.-E. Provost, J.-O. Maurice, Morel, Noël, Fauteux, Deschênes, Guay, Bélair, les RR. FF. Modestius et Osmond, des Frères des Écoles Chrétiennes; MM. les échevins L.-A. Lapointe, Tureot, Dr Letourneau, M. Lapointe, Bastien, de Montréal; le juge Lafontaine, l'abbé Desrosiers, Principal de l'École normale; J.-N. Perreault, le R. P. Charbonneau le R. P. Aimé, O. F. M.; le R. P. Bourque, O. P., les membres du Cercle Roy, le notaire Paquet, le P. Jodoin, O. M. I.; Dr Jean Décarie, l'échevin Corbin, et M. le maire Beaubien d'Outremont; M. C.-A. Miller, principal de l'école Olier; M. Séverin Letourneau, M. P. P., et tous les présidents des commissions scolaires indépendantes de Montréal, ainsi que des centaines de commissaires d'écoles.

#### *Les discours*

Monseigneur G.-M. LePailleur, P. D., président de l'Association des Commissions scolaires de Montréal, ouvre la séance, à deux heures et demie, par une courte allocution et prie M. Alfred Duranleau, C. R., président de la commission scolaire de Saint-Louis du Mile-End, de bien vouloir présenter les différents orateurs inscrits au programme. M. Duranleau s'acquitte avec succès de cette tâche délicate et en quelques mots bien choisis il invite successivement à prendre la parole MM. P. Boucher de la Bruère, Surintendant de l'instruction publique, l'abbé J.-N. Dupuis, visiteur des écoles de l'Association, C.-J. Miller inspecteur d'écoles pour le district de Montréal, C.-J. Magnan, Inspecteur général des écoles de la province et Monseigneur Georges Gauthier, évêque auxiliaire de Montréal, qui préside la réunion.

#### *Discours du Surintendant*

M. le Surintendant de l'Instruction publi que félicite d'abord les commissaires et les amis de l'éducation de s'être rendus en si grand nombre à l'invitation de l'Association des Commissions scolaires de Montréal.

Il traite des devoirs des commissaires d'écoles en vue de rendre de plus en plus efficace l'enseignement donné dans nos écoles. Il rappelle la grandeur des fonctions de commissaire d'école qu'il place au-dessus de celles d'échevin ou de conseiller.

L'orateur décrit d'abord le fonctionnement du régime scolaire de Québec et des deux comités catholique et protestant, qui régissent l'instruction publique dans notre province. Dans le Québec, on a confié à un Surintendant le département de l'Instruction publique pour séparer cette grande cause de la politique et du patronage.

L'orateur en vient ensuite aux écoles qui sont le prolongement de l'éducation de la famille. C'est une grande erreur, dit-il, de penser que dans le domaine de l'instruction, l'État peut faire ce qui lui plaît. C'est aux pères de famille qu'incombe la régie de l'instruction de leurs enfants.

Déclarant que le commissaire d'écoles a charge d'âmes, M. de la Bruère énumère les qualités requises pour qu'un citoyen soit un bon commissaire d'écoles: instruction suffisante, un grand intérêt pratique au sujet de l'administration des écoles, un fonds considérable d'honnêteté et un grand esprit de justice envers les instituteurs ou institutrices.

M. le Surintendant déplore l'insuffisance du salaire payé aux institutrices et dit de quelle manière se fait la distribution des primes accordées par le gouvernement aux commissions scolaires qui améliorent le sort des institutrices. Il appuie sur l'importance de l'œuvre des bibliothèques scolaires, de l'enseignement agricole et de l'enseignement ménager. Il dit que la devise de l'apostolat du commissaire d'écoles doit être: Dieu, Famille, Patrie, et montre la Croix dominant l'école et la protégeant.

L'éducation n'est pas une question purement d'affaires et de construction d'écoles, dit l'orateur; l'éducation oriente l'enfant vers le bien et tout doit tendre à ce but dans l'administration des commissaires d'écoles.

*M. l'abbé J.-N. Dupuis*

C'est à travers les classes de l'Association que M. l'abbé J.-N. Dupuis, visiteur des écoles, promène discrètement l'auditoire entier.

Il rappelle la lourde responsabilité de sa tâche qui l'oblige à adresser aux commissaires d'écoles des rapports sur toutes les écoles, sur une école particulière, ou sur une classe ou une matière particulière. Ce n'est pas toujours agréable. On appelle le visiteur "le coup de fouet", mais cet éloge est accepté parce que ce coup de fouet réveille, stimule et fait avancer.

M. Dupuis compare les luxueuses écoles modernes aux édifices peu confortables d'il y a trente ans et plus. Il fait l'histoire de l'enseignement à Montréal en remontant par les Frères des Écoles Chrétiennes et les messieurs de Saint-Sulpice jusqu'à Marguerite Bourgeoys. Ce qui fait la force de cet enseignement c'est son union étroite avec la religion et la nationalité.

Dans les prochaines livraisons de *L'Enseignement Primaire*, nous reproduirons l'intéressant discours de M. l'abbé Dupuis.

*Conférence de M. C.-J. Miller*

M. C.-J. Miller, inspecteur d'écoles pour le district de Montréal, parle ensuite des "Moyens à la disposition des commissaires pour rendre efficace l'école primaire de plus en plus."

M. Miller rappelle les bons effets produits par les congrès de commissaires d'écoles de Farnham et de Waterloo en 1912. Il a constaté lui-même l'année suivante les améliorations sensibles dues à ces congrès qui sont un grand moyen de relever encore plus de niveau d'efficacité de nos écoles.

Ce sont surtout les écoles primaires qui méritent l'attention, dit-il. Elles sont la base de l'enseignement d'un peuple et leur efficacité dépend du degré de connaissance que les commissaires ont de leurs devoirs, du zèle qu'ils apportent dans l'accomplissement de leur tâche et dans une large interprétation de la loi scolaire.

Comme premier moyen pour rendre l'école plus efficace, M. Miller indique l'engagement d'instituteurs ou d'institutrices diplômés, comme le veulent les règlements. Ensuite le changement

moins fréquent des professeurs, afin de ne pas nuire aux élèves. Il faut s'empresser avant septembre de pourvoir aux positions vacantes, car les meilleurs sujets se placent les premiers. Il faut, dit aussi, M. Miller, accorder un traitement raisonnable aux professeurs afin de leur enlever une trop grande préoccupation pour leur entretien. Le traitement peu suffisant donné aux communautés religieuses les force souvent à engager pour les basses classes des institutrices non diplômées. Par des meilleures salaires on assure aussi une plus grande stabilité des professeurs, ce qui donne plus de satisfaction. Il faut aussi que le cours d'études tel qu'indiqué par le Comité catholique de Québec soit scrupuleusement suivi.

Il est constaté, dit M. Miller, que très peu d'élèves parcourent en huit ans les trois cycles scolaires. Cela est dû à ce que les enfants restent plus d'une année dans les premières classes à la suite de l'encombrement de ces classes ou d'autres causes. Comme la masse des enfants ne dispose que de quatre à cinq ans d'école il faut attacher la plus grande importance aux classes élémentaires.

En effet, quatre-vingt pour cent des enfants sont dans les trois premières années du cours. La même chose se produit d'ailleurs dans les autres pays et dans les autres provinces, d'où l'importance des basses classes au point de vue du nombre et de la pédagogie.

L'enseignement dans ces classes importantes et difficiles devrait être confié à des praticiens et à des maîtres ou maîtresses d'expérience, mais c'est loin d'être le cas, malheureusement. De plus, il y a trop d'écoliers et de divisions dans ces classes, où il faut aussi des professeurs habiles et qui aiment les enfants. Le maximum d'élèves permis par professeur est de 40 ou 50, et ce nombre même ne devrait même pas être atteint.

Si l'on ne donne pas plus de 30 ou 35 élèves par maître dans les basses classes, les promotions se feront beaucoup plus vite.

Par contre, les élèves ne sont pas assez nombreux dans les hautes classes où l'on réunit ensemble deux ou trois années. Il faut songer à centraliser les quelques élèves avancés de plusieurs écoles modèles et académiques pour en faire une bonne classe.

Il faut aussi n'employer à l'école primaire que les livres approuvés. Les manuels étrangers ne sont pas adaptés aux écoles de chez nous, tandis que nos livres sont pensés par des cerveaux canadiens, par des Canadiens et pour des Canadiens.

Par ces réformes, les commissaires contribueront beaucoup à l'avancement de l'instruction publique dans notre province, ce qui est leur devoir le plus impérieux.

"Comme catholiques, nous ne devons pas avoir peur du progrès, car le progrès est la plus belle manifestation du catholicisme. Nos écoles doivent conserver le premier rang dans ce pays, et elles le conserveront, si vous le voulez".

#### *Discours de l'Inspecteur général*

M. C.-J. Magnan, Inspecteur général des écoles de la Province, traite de l'importance de l'école primaire. M. Magnan traite son sujet à fond. Il dit la mission de l'école primaire, puis il parla du rôle de l'instituteur, de la tâche nationale de l'école primaire, des qualités professionnelles des maîtres, de leur choix, du lendemain de l'école, des devoirs des commissaires, etc.

En terminant, il déclare qu'il a trouvé quelques défauts dans la mise en opération des règlements. Les salaires des instituteurs et des institutrices sont souvent insuffisants. Il faudrait leur donner un meilleur traitement. Que les commissaires augmentent le nombre des classes, chaque fois qu'il y a une moyenne de plus de quarante élèves, dit M. Magnan. On ne sait pas quelle patience il faut à un professeur pour enseigner quarante élèves. Il conseille aux commissaires de surveiller scrupuleusement l'administration des agents de la municipalité. C'est le plus sûr moyen d'éviter les ennuis.

Nous publions en entier, dans la présente livraison, la conférence de M. l'Inspecteur général.

#### *Paroles de Sa Grandeur Monseigneur Gauthier*

Sa Grandeur Monseigneur Gauthier félicite les commissaires de l'appui donné à ce congrès pédagogique; il félicite aussi les orateurs de cette séance qui veulent promouvoir la grande cau-



se de l'instruction publique, et les remercie du caractère si profondément chrétien de leurs remarques. Rappelez-vous toujours que l'esprit chrétien à l'école lui donnera son maximum d'efficacité. Il manque à l'école neutre quelque chose d'essentiel à l'idéal de l'éducation. Nous avons des des écoles complètes dans le Québec.

Monseigneur espère que les commissaires remporteront de cette séance des convictions solides et un grand respect pour le personnel enseignant.

Vous ne savez combien les maîtres d'écoles s'usent dans les classes. Quand ils disparaissent, ils ne meurent pas du coup; ils achèvent de mourir. Ils ont commencé à mourir le jour où ils sont entrés en classe. MM. les commissaires, ayez de l'amour pour vos fonctions, du désintéressement et du zèle; soyez des commissaires d'écoles irréprochables. Alors vous rendrez à votre province et à votre race les services qu'elles ont droit d'attendre de vous. Les écoles dont vous êtes les tenanciers sont le creuset où s'élabore l'avenir de notre nationalité. Soyez soucieux de vos devoirs de chrétiens et de patriotes, ainsi que de la bonne administration et du progrès des commissions scolaires auxquelles vous avez le bonheur d'appartenir!

Monseigneur LePailleur clôt cette séance par quelques remarques bien goûtées.

Tous les orateurs ont reçu des auditeurs des applaudissements prononcés qui ont souligné les passages marquants des différents discours.

#### *Le banquet*

Après cette séance il y eut, à six heures, à l'Académie du Boulevard, un succulent banquet, servi à tous les commissaires d'écoles présents.

À la table d'honneur l'on remarquait Monseigneur Roy, V. G., Monseigneur LePailleur, M[Boucher de la Bruère, M. C.-J. Magnan, M. l'abbé J.-N. Dupuis, MM. C.-J. Miller, M. l'abbé Bourassa, secrétaire de l'Association des commissions scolaires de Montréal, M. Durandau, C. R., Dr Bonnier, Dr Lauzon, Dr G. Décarie, M. O. Héroux, M. Millette, M. Arthur Corbin, échevin d'Outremont, et M. Jos. Beaubien, maire d'Outremont.

Puis les convives passèrent au Cercle Paroissial, où au milieu de la fumée des cigares eut lieu la séance d'études et de discussion.

#### *Séance du soir*

Au Cercle Paroissial, eut lieu à huit heures, sous la présidence de Monseigneur G.-M. LePailleur, la séance d'étude et de discussion du congrès des commissaires d'écoles.

Trente-cinq commissions indépendantes étaient représentées.

À l'unanimité, ces représentants se sont déclarés opposés à l'annexion forcée des Commissions indépendantes à la Commission catholique de Montréal.

Monseigneur LePailleur s'est fortement prononcé en faveur de l'autonomie paroissiale à ce sujet et indique le mouvement secret qui met en danger l'indépendance des commissions scolaires de l'Association.

"Ce n'est pas parce qu'une administration scolaire va mal que toutes doivent être supprimées", conclut-il, au milieu des applaudissements de tous.

Il cite des chiffres d'évaluation et d'élèves pour montrer l'importance de l'Association des commissions indépendantes.

Monseigneur Roy, V. G., supplie les commissaires d'enlever tous prétextes à leurs adversaires en administrant bien leurs écoles. Il insiste avec émotion sur le travail acharné en sous-main qui se fait pour forcer l'annexion des commissions indépendantes et cite des commissions qui dans le passé ont fait des abus en vue d'annexion.

Les congressistes décident ensuite de remettre à plus tard le projet des pis-aller d'une fusion financière avec la Commission catholique de Montréal.

Les résolutions et vœux suivants ont été ensuite adoptés à l'unanimité:

VŒUX ADOPTÉS PAR LE 1<sup>ER</sup> CONGRÈS DES COMMISSIONS SCOLAIRES

## INDÉPENDANTES DE MONTRÉAL.

*I.—L'autonomie des Commissions scolaires*

A la deuxième assemblée de la première Convention des Commissions scolaires Indépendantes de Montréal et de la Banlieue, tenue le trente et unième jour de janvier mil neuf cent quinze, dans la salle du Cercle Paroissial, Boulevard St-Joseph, Montréal, à huit heures du soir, sous la présidence de Monseigneur G.-M. LePailleur, président de l'Association des Commissions scolaires, trente-six commissions scolaires s'unissaient fermement pour voter à l'unanimité la résolution suivante:

1° Attendu que les contribuables de la presque totalité des Commissions scolaires, et des contribuables de Montréal se sont déjà prononcés en faveur de l'autonomie des dites Commissions lors de la Commission Royale d'Enquête établie par le Gouvernement Provincial;

2° Attendu que malgré cette expression manifeste d'opinion populaire, des rumeurs d'annexion [en bloc à la Commission Scolaire centrale de Montréal semblent persister en certains lieux;

3° Attendu que le système des Commissions Indépendantes, étant à base paroissiale, est le plus avantageux parce qu'il donne aux parents un droit immédiat et une participation plus directe à l'éducation de leurs enfants;

4° Attendu que par une telle fusion, les contribuables de ces municipalités scolaires perdraient le contrôle de leurs écoles;

5° Attendu que la perspective d'une annexion à la commission de Montréal dévient pour quelques commissaires un prétexte aux dépenses inconsiderées;

6° Attendu qu'il n'est pas prouvé que les petites municipalités scolaires sont plus mal administrées que les grandes;

7° Attendu que les griefs prétendus ou vrais formulés contre certaines Commissions indépendantes peuvent être facilement redressés autrement que par une fusion;

8° Attendu que les dits griefs sont loin, en tout cas, de couvrir une majorité des dites commissions;

9° Attendu que, étant donnée d'un côté, la bonne volonté manifeste de tous les Commissaires réunis en convention, et, de l'autre, la garantie d'une surveillance plus efficace de la part du bureau de l'Instruction publique, il serait facile de mettre fin à toute opération non désirable;

10° Attendu enfin que les commissaires et les trésoriers des trente-six commissions scolaires sus-mentionnées sont encore pleins de confiance dans l'esprit de justice et le bon vouloir des Gouvernants de la province de Québec;

Il est résolu à l'unanimité que les dites Municipalités scolaires dont les noms suivent déclarent s'opposer de toutes leurs forces à toute annexion, garder jalousement leur autonomie complète, rester dans le Statu Quo, et faire connaître à qui de droit leur inébranlable détermination:

*Montréal-Hochelaga:*

St-Henri de Montréal.

*Montréal-Dorion:*

St-Denis, St-Edouard, St-Etienne, St-Jean-Berchmans.

*Montréal-Laurier:*

L'Enfant-Jésus; St-Georges, St-Jean-de-la-Croix, St-Jean-Baptiste.

*Montréal-Maisonneuve:*

Hochelaga, St-Frs-Solano, Côte Visitation, St-Gregoire-le-Thau.

*Montréal-Laval:*

Longue-Pointe, Ville St-Bernardin, Villeray, Ste-Cécile, St-Joseph-de-Bordeaux, Ahuntsic-Youville.

*Montréal-Westmount:*

Ste-Clotilde, Côte des Neiges (S. Pascal Baylon) Côte des Neiges (Notre Dame des), Notre-Dame de Grâce.

*Comté Maisonneuve:*

Ville Maisonneuve.

*Comté Jacques-Cartier:*

St-Laurent, St-Pierre-aux-Liens, Très-Saint-Sacrement, Lachine.

*Comté Westmount:*

St-Léon-de-Westmount, St-Viateur-d'Outremont, Ste-Madeleine, Côteau St-Pierre.

*Comté Jacques-Cartier:*

Rivière St-Pierre (Verdun), Ville St-Paul, Côte St-Luc, Côte St-Michel.

II.—*Règle financière*

A la deuxième assemblée de la première Convention des Commissions scolaires indépendantes de Montréal et de la Banlieue, tenue le trente et unième jour de janvier mil neuf cent quinze, dans la salle du Cercle Paroissial, Boulevard St-Joseph, Montréal, à huit heures du soir, sous la Présidence de Monseigneur G.-M. LePailleur, président de l'Association des Commissions scolaires, trente-six Commissions scolaires s'unissent fermement pour voter à l'unanimité la résolution suivante:

Attendu le désir de tous les commissaires de rendre aussi honnête et aussi satisfaisante que possible l'administration de leur Commission Scolaire;

Attendu que dans plusieurs cas les secrétaires-trésoriers restent en charge longtemps et pour cette raison, deviennent à certains points de vue administratifs, aussi importants que les commissaires eux-mêmes, précisément à cause de leur expérience acquise;

Attendu qu'il importe énormément que cette expérience soit juste, éclairée, légale et bien dirigée;

Il est résolu à l'unanimité que demande soit faite à l'honorable Monsieur le Surintendant de l'Instruction publique:

1° De vouloir bien recommander au Gouvernement de cette Province la nomination d'un inspecteur financier avec pouvoir d'examiner, diriger ou rectifier au besoin la comptabilité et les rapports des dits secrétaires-trésoriers;

2° De convoquer en temps opportun, mais bientôt, des conventions de secrétaires-trésoriers des commissions scolaires, par district ou autrement, où des hommes d'affaires expérimentés en matière de finance scolaire pourront leur prodiguer des conseils spéciaux et pratiques;

3° De corriger, modifier et rendre plus explicites certains items du blanc du rapport annuel envoyé aux secrétaires, d'en fournir aux Commissions Scolaires au moins deux copies au lieu d'une;

4° Exiger que les Commissions Scolaires se fassent donner de leur auditeur ou vérificateur un état mensuel qui préparerait facilement à l'audition annuelle et renseignerait plus régulièrement les Commissaires au sujet de leurs affaires et de l'état du passif engagé ou à engager.

III.—*Emprunts scolaires*

A la deuxième assemblée de la première Convention des Commissions scolaires indépendantes de Montréal et de la Banlieue, tenue le trente et unième jour de janvier mil neuf cent quinze, dans la salle du Cercle Paroissial, Boulevard St-Joseph, Montréal, à huit heures du soir, sous la présidence de Monseigneur G.-M. LePailleur, président de l'Association des Commissions scolaires, trente-six Commissions scolaires s'unissaient fermement pour voter à l'unanimité la résolution suivante:

Attendu qu'il est pratiquement impossible aux Commissions scolaires d'attendre la perception de leurs revenus avant de commencer leurs constructions et qu'en conséquence elles doivent, en pareil cas, contracter des emprunts;

Attendu que la loi scolaire qui régit les emprunts, est claire et précise;

Attendu qu'il importe sérieusement que ces articles du Code scolaire soient suivis en tous points par toutes et chacune des Commissions scolaires, afin de garantir la bonne administration dans les questions de construction, de mode d'emprunt, de service des intérêts et des remboursements à être effectués, afin de tenir toujours sage l'équilibre entre les besoins pédagogiques d'une part et l'actif et le passif d'autre part;

Attendu que pour obvier aux difficultés possibles d'embaras financiers, il est inutilement suggéré de faire une nouvelle législation au sujet des emprunts scolaires;

Il est résolu d'affirmer au Gouvernement qu'une nouvelle législation pourrait être dangereuse au progrès scolaire autant qu'elle serait inutile de complications et qu'il suffit de voir à ce que les Commissions suivent non seulement la lettre mais l'esprit de la loi, qui n'autorise les emprunts

qu'en autant qu'ils sont motivés et financièrement balancés par la garantie raisonnable du paiement de leurs intérêts et de leur amortissement, outre les dépenses nécessaires d'administration.

#### IV.—L'Économie scolaire

Attendu que le cher pays canadien est d'une immense richesse, et que le peuple canadien, français pourrait, de ce chef et grâce à son talent, à son travail industriel et à son endurance occuper une position prépondérante d'influence;

Attendu que le peuple canadien français n'arrivera pas au degré voulu de richesse et d'influence tant que son amour du plaisir et des jouissances ne sera pas enrayé ou dirigé par une saine éducation d'économie, de prévoyance et d'épargne;

Il est résolu unanimement que toutes les Commissions scolaires s'autorisant de la loi de 1909, établissent en leurs écoles des Caisses d'Économie scolaire, conformément aux règlements et formules adoptés par le Département de l'Instruction publique;

Que le Département d'Instruction Publique soit prié d'exiger un rapport des Caisses d'Économie scolaire déjà établies, de le publier et de primer et récompenser l'établissement et le bon fonctionnement de ces Caisses dans toutes les Municipalités scolaires de la Province;

Que le Département d'Instruction publique avise à l'organisation d'un Congrès des Trésoriers des Caisses d'Économie Scolaire.

(Signé) MONSEIGNEUR G.-M. LE PAILLEUR,  
Président.

J.-A. BOURASSA,  
Secrétaire-général.

(Pour copie conforme)

H. BOURASSA, Sec.-Trés.

Montréal, 1er janvier 1915.

## Les droits de la langue française dans l'Ontario

### DOCUMENTS IMPORTANTS

Paroles de S. G. Mgr Emond

SA Grandeur Monseigneur Emond, évêque de Valleyfield, dans une magnifique lettre pastorale qu'il adressa aux fidèles en leur offrant ses souhaits de Noël et de bonne année, faisait les remarques judicieuses suivantes :

"Et puis, à la suite de l'Angleterre, qui vient au milieu des douloureuses préoccupations de l'heure présente, de renouer avec le Saint-Siège les relations brisées depuis trois siècles, pourquoi d'autres pays, encore plus tenus de le faire par leurs traditions et par les croyances des peuples, ne reviendraient-ils pas, en conséquence même de la guerre, de leurs égarements pour se rapprocher de l'Église et de son chef, par une courtoisie de rapports qu'une politique dévoyée et malheureuse avait depuis quelques temps suspendus ?

"Et pourquoi nous serait-il interdit d'espérer voir à cette même occasion la fin de cette sorte de guerre civile des âmes qui sévit en beaucoup de pays, et ne nous est pas complètement étrangère ?

Elle se livre depuis trop longtemps déjà autour de ce qu'il y a de plus intime et de plus sacré, pour les familles et pour l'Église.

Elle n'a d'autres causes que des préjugés désormais indignes de se montrer au sein de la nation canadienne. Quand les esprits et les cœurs ont été partout soulevés par une même pensée et un même élan d'égal sentiment loyal, quand tous se trouvent en présence d'un danger possible et

sous la poussée d'un égal patriotisme, ralliés autour d'un même drapeau, pourquoi l'abus de la seule force numérique infligerait-il plus longtemps aux plus faibles, l'abandon pratique des droits essentiels en apparence les mieux garantis!

"Pourquoi ne leur rendrait-on pas enfin la liberté complète de procurer à leurs enfants l'éducation exigée par leurs croyances, et conforme à leurs traditions familiales.

"Là est la justice; là serait la paix. On serait, au cours des événements pénibles et inquiétants que nous traversons, en droit de l'attendre du concours de tous les hommes de bonne volonté. On verrait alors dans toute l'étendue du Dominion comme dans cette province de Québec, l'harmonie établie, pour le plus grand bien de tous, sur le respect sincère et effectif de toutes les aspirations légitimes."

#### TÉMOIGNAGE DE L'UNIVERSITÉ LAVAL DE QUÉBEC

Monsieur A.-T. Charron,

Président de l'Association canadienne-française d'Éducation d'Ontario.

Monsieur le Président,

La lettre tout à la fois si forte et si pondérée, que Son Éminence le Cardinal Bégin vient d'adresser à Monseigneur l'Archevêque de Montréal, au sujet de la question des écoles dans l'Ontario, a été accueillie dans tout le Canada français avec une satisfaction et une fierté légitime.

Ces nobles paroles sont une revendication calme et juste des droits imprescriptibles que nous garantissons non seulement la nature et le bon sens, mais encore l'usage et la constitution interprétée dans l'esprit qui l'a dictée. C'est aussi, pour nos compatriotes de là-bas, avec une approbation sans équivoque, un appui et un encouragement dans cette lutte suprême où ils cherchent non pas seulement à défendre leur langue, mais encore à protéger leur foi dont cette langue est le véhicule, l'interprète et la gardienne.

Avec tous ceux que les lois de la justice et du "fair play" ne laissent pas indifférents; avec tous les vrais Canadiens, qu'ils soient de langue française ou de langue anglaise, l'Université Laval a éprouvé une joie sincère à l'apparition de ce document qui restera l'une des plus belles pages de notre histoire.

Chancelier de notre université, l'Éminentissime Cardinal Archevêque de Québec a exprimé, d'une façon magistrale, des idées et des sentiments qui sont, nous sommes heureux de le déclarer ici, les idées et les sentiments de l'Université Laval elle-même; et celle-ci reste dans son rôle et croit même remplir un devoir en faisant publiquement siennes ces paroles d'or qui viennent de tomber des lèvres de son chef vénéré.

Par son âge et sa position, par sa charité comme par ses fonctions, l'Université Laval se trouve à la tête de l'enseignement français au Canada. Fille du Séminaire de Québec, au 17<sup>ème</sup> siècle, dès les premiers temps, les gouverneurs anglais laissèrent toute liberté, cette institution a été créée pour maintenir sans doute et sauvegarder en ce pays la religion catholique, mais aussi pour perpétuer parmi nous les lettres françaises et pour étendre sur toute la race le rayonnement de leur influence.

Sa Majesté la Reine Victoria, de très illustre mémoire, par l'octroi d'une charte généreuse, a constitué notre Université gardienne de cette culture française où tout Canadien de sang français trouve l'aliment de sa vie morale, culture à laquelle nous tenons par tous les liens de notre pensée et par toutes les fibres de notre cœur. De par sa charte l'Université Laval n'est pas moins obligée de faire, dans ses leçons, une part à la langue anglaise. Et pourtant, avec une largeur d'esprit et un sens pratique qu'on nous permettra de rappeler ici, elle a voulu, d'accord avec tous ses collègues classiques affiliés, que ces mêmes institutions fussent bilingues, et qu'aucun élève ne peut être admis aux honneurs du baccalauréat sans justifier d'une connaissance suffisante de l'anglais.

C'est le propre des peuples civilisés de rechercher dans le contact des autres races et dans une certaine réciprocité de langage un échanse de connaissances utiles et de lumières bienfaisantes. Notre université française n'a pas cru s'amoindrir en favorisant chez elle l'étude de l'anglais, et les races de langue anglaise n'ont rien, croyons-nous, à redouter du voisinage et des progrès d'une

langue que parle leur propre souverain et que les esprits les plus cultivés du monde se font gloire de connaître.

Au reste, les directeurs de l'Université Laval, conformément aux règles d'une saine pédagogie, veulent que l'enfant apprenne d'abord sa langue maternelle, et que la formation de son esprit s'accomplisse par des méthodes et avec des maîtres qui soient ceux de sa race et de sa langue; toute autre façon d'agir serait à leurs yeux, non seulement une injustice vis-à-vis des familles, mais une discipline scolaire infructueuse et erronée.

C'est pourquoi, avec tous les esprits impartiaux, l'Université regrette la situation déplorable faite, depuis quelques années, aux écoles canadiennes-françaises d'Ontario. Et c'est pourquoi aussi, elle ose joindre sa voix à celles qui s'élèvent de toutes parts en faveur de la minorité ontarienne opprimée.

Dans cette lutte pour le droit et pour la langue, l'Université Laval tient à assurer les vaillants champions d'une si belle et si noble cause de ses profondes sympathies. Et à ce témoignage d'approbation et d'encouragement, elle joint l'expression de ses vœux les plus sincères pour qu'un nouveau règlement, basé sur la justice et l'équité, vienne au plus tôt rétablir l'harmonie entre deux races diverses faites pour s'entendre et destinées à jouir des mêmes droits et de la même liberté.

L'UNIVERSITÉ LAVAL

Par le Recteur:

AMÉDÉE GOSSELIN, ptre, P. A.

Québec, 16 janvier 1915.

### Académie Saint-Viateur de Joliette

Sur l'invitation réitérée de la commission scolaire de Joliette, M. l'Inspecteur général a visité cette institution, le 9 mars dernier. *L'Etoile du Nord* du 11 de ce mois dit ce qui suit de cette visite:

"Mardi le 9 mars, M. C.-J. Magnan, Inspecteur général des écoles pour la province de Québec, a visité notre Académie Saint-Viateur.

"M. Magnan était accompagné de M. l'inspecteur Paquin, de MM. les Commissaires Osias Guilbault, président; S.-A. Lavallée, et J.-M. Mondor, secrétaire.

"M. l'Inspecteur général a visité les onze classes de l'Académie, il a questionné les élèves sur les matières des différents cours; ceux-ci ont répondu avec aplomb et intelligence.

"Après la visite des classes, les élèves se sont réunis dans la grande salle d'étude. M. Magnan félicita les professeurs de leurs excellentes méthodes d'enseignement et de la bonne discipline qui règne dans la maison. "Les élèves, dit-il, se tiennent bien en classe, ils répondent avec assurance aux questions, ils ne sont ni gênés, ni effrontés". M. l'Inspecteur donna des conseils pratiques aux élèves sur leurs devoirs envers leurs bons parents, leurs maîtres dévoués, il insista sur la nécessité pour eux d'acquiescer une bonne éducation et une instruction solide.

"M. Magnan adressa des compliments à MM. les commissaires, loua leur dévouement et leur esprit d'entreprise.

"M. Osias Guilbault, président, prit la parole et en termes choisis, remercia M. l'Inspecteur général de ses félicitations à l'adresse de la commission scolaire de Joliette et invita M. Magnan à revenir bientôt voir nos enfants.

"Les élèves entonnèrent l'hymne national "O Canada", et M. l'Inspecteur général se retira, emportant un bon souvenir de sa visite, et laissant aux professeurs et aux élèves des marques touchantes de sa bonté et de sa sollicitude pour la jeunesse."

### Les écoles de la ville de Valleyfield

Nous lisons dans *Le Devoir* du 3 février dernier

"Valleyfield, 3.—Profitant de son séjour dans notre ville, où il a fait une visite officielle à l'École normale, M. l'inspecteur général Magnan, en compagnie de Sa Grandeur Monseigneur

Emard, a visité toutes les écoles de Valleyfield, lundi le 1er. Monseigneur Emard et l'Inspecteur général, n'ont pas caché leur admiration pour la bonne organisation des écoles de notre ville.

"Lundi soir, au Séminaire devant une nombreuse assemblée, présidée par Sa Grandeur Monseigneur Emard et organisée par la Conférence de Saint-Vincent de Paul de notre ville, M. Magnan président général de la Société de Saint-Vincent de Paul au Canada, a donné une instructive conférence sur l'organisation et le but de la Société de Saint-Vincent de Paul. Après la conférence de M. Magnan, Sa Grandeur Monseigneur Emard adressa aussi la parole pour encourager la belle œuvre de la Conférence Saint-Vincent de Paul, établie à Valleyfield.

"Après avoir passé la journée en examen à l'Ecole normale, M. Magnan a bien voulu accepter l'hommage d'une jolie séance qui a eu lieu, hier soir, au cercle Emard, sous la direction du zélé visiteur des écoles de Valleyfield, M. Frappier. Les élèves des écoles de la ville interprétèrent avec succès des morceaux, saynètes. Le dévoué président de la commission scolaire adressa la parole et souhaita la bienvenue à l'Inspecteur général, et M. le visiteur présenta aussi une adresse à ce dernier au nom du personnel enseignant de Valleyfield.

"L'Inspecteur général répondit à M. l'avocat Laurendeau et à M. Frappier, se disant heureux d'assister à une réunion où les commissaires d'écoles, les parents, les enfants et le personnel enseignant se trouvaient réunis. Il traita de l'importance de l'école primaire et félicita la commission scolaire de Valleyfield pour le zèle intelligent qu'elle a déployé dans l'organisation de ses écoles. Il loua fortement la compétence du visiteur des écoles, M. Frappier, et félicita les commissaires de s'être assurés du concours précieux d'un visiteur zélé et parfaitement qualifié. M. Magnan félicita les parents pour l'assistance remarquable des enfants à l'école et loua ces derniers pour leur belle diction.

"L'Inspecteur général félicita particulièrement le visiteur des écoles et les commissaires pour avoir établi dans chaque classe de garçons la Société de Tempérance et d'avoir fait place à l'enseignement anti-alcoolique dans l'école.

"M. Magnan traita en terminant des relations qui doivent exister entre l'école et la famille et remercia le nombreux et distingué auditoire, où se trouvaient plusieurs membres du clergé, pour sa cordiale sympathie."

Les écoles de Valleyfield sont bien organisées. Citons à ce sujet un passage de l'adresse présentée à l'Inspecteur général:

"La commission scolaire de Valleyfield donne l'instruction à près de 2,000 enfants répartis entre 9 écoles dont 4 pour les garçons et 4 pour les filles et une école mixte pour les enfants catholiques de langue anglaise. Ces écoles, dont 2 modèles, renferment 35 classes.

"Dans votre visite, M. l'Inspecteur général, vous avez été à même d'en voir le fonctionnement, les spacieux locaux et l'air de gaieté et de propreté qui y règnent partout.

"Le programme d'études est le même dans toute section, mais les moyens employés pour son exécution peuvent varier à l'infini.

"D'abord nous faisons servir les différentes branches du programme à l'unique fin d'inspirer aux enfants des sentiments d'honneur chrétien, faire pénétrer, bien avant dans leur cœur l'amour du sol natal; leur faire apprécier les bienfaits de la santé et leur inspirer l'horreur de l'ivrognerie.

"Tout en suivant le programme de l'Instruction publique, au commencement de chaque semestre, nous définissons clairement, au corps enseignant, le programme de chaque degré; nous professons l'enseignement concentrique pour toutes les matières; nous n'avons qu'une seule division par classe et nous cherchons à donner la plus grande somme de bagage intellectuel au plus grand nombre d'enfants, tout en ne négligeant pas les retardataires et les moins doués; nous préparons avec soin le tableau de l'emploi du temps; nous donnons tout le temps voulu au journal de préparation de classe; de plus, nous avons l'étude obligatoire tous les matins et soirs, avant et après la classe; les classes modèles ont une heure d'études, tous les soirs.

"En outre, nous exigeons les devoirs journaliers à la maison, car nous considérons le travail personnel, même à l'école primaire, comme de la plus haute importance.



"Pour stimuler le travail des élèves, nous faisons publiquement la lecture des notes mensuelles, nous avons établi le congé du mois pour tous ceux qui ont la note T.-B. pour le travail et la conduite.

"Nous avons deux concours par année, à Noël et à Pâques, entre les différentes écoles.

"Le résultat des examens écrits et oraux est donné publiquement, puis l'école vainqueur promène solennellement le drapeau à travers les rues de la ville. Ce drapeau, don de la commission scolaire fut béni solennellement, il y a 8 ans, en l'église cathédrale.

"A Noël, nous préparons une séance récréative où nous donnons le résultat des examens. Cette séance à un double but: dégourdir les enfants et donner plus d'éclat aux examens, elle est offerte gratuitement aux parents et aux amis de l'enfance.

"Un autre moyen pédagogique pour tenir les enfants au devoir, c'est la formation d'une société dite de Tempérance parmi l'élite de nos écoliers. Cette société dont la devise est "De se conduire en enfant chrétien", renferme 200 membres.

"L'inscription et l'entretien ne coûtent rien aux membres. Messieurs les commissaires nous ont donné généreusement les drapeaux et les insignes. Tous les ans les amis de la jeunesse nous fournissent les moyens de récompenser largement ceux des membres qui ont observé fidèlement les règlements.

"Depuis trois ans, la population a été à même de jouir du spectacle de ces centaines d'enfants montés sur des chariots, accompagnés de leurs maîtres et maîtresses, réveillant de leurs chants patriotiques les échos paisibles de nos villages environnants, dans leurs excursions lointaines, méritées par le devoir accompli et les promesses tenues.

"Nous prenons, M. l'Inspecteur général, tous les moyens fournis par la saine pédagogie pour faire travailler les enfants et obtenir d'eux les meilleurs résultats possibles.

"Nous faisons des exercices gymnastiques dans toutes les 1ère année et les classes enfantines, et si le gouvernement nous fournit les objets nécessaires nous établissons des exercices militaires dans les classes avancées.

"Notre tâche serait au-dessus de nos forces si nous n'avions pas pour nous seconder le zèle et le dévouement du corps enseignant tout entier.

"Nous tenons à le proclamer hautement, nous avons un digne collaborateur dans la personne de M. Girard, professeur de l'école de Salaberry dont les élèves figurent avec avantage dans nos grandes institutions financières et industrielles. Tous les ans, dans cette classe, malgré ses 35 élèves, plusieurs viennent décrocher le diplôme commercial, bien qu'ils soient obligés de conserver les 2-3 des points sur toutes les matières enseignées.

"Les institutrices sont aussi des précieuses auxiliaires à l'œuvre éducatrice que nous poursuivons. Presque toutes font la classe par vocation. Plusieurs d'entre elles enseignent depuis 30, 25, 20, 18, 15 et 10 ans, c'est donc vous dire qu'elles ont, non seulement l'expérience, mais aussi l'attachement à leur classe et à leurs élèves. Leur seule consolation repose dans le devoir accompli et la piété.

"Tous les jours, elles sont là, de 8 hrs, du matin à 5 heures du soir, faisant une heure de plus qu'exige la loi scolaire. Elles le font par dévouement, pour l'avancement des enfants confiés à leur charge. Nous qui sommes en rapports constants avec elles, nous ne pouvons nous lasser d'admirer leur zèle et leur générosité.

"Devant vous, M. l'Inspecteur général, qui connaissez plus que tout autre le travail obscur et si peu rémunéré de nos chères institutrices, appelées à juste titre des secondes mères, nous nous permettons de les désigner à la générosité et à la reconnaissance de la commission scolaire.

"Cependant, messieurs les Commissaires ont eu, l'an dernier, un geste généreux en mettant à \$300.00 le salaire de plusieurs d'entre elles et en élevant substantiellement le minimum des salaires.

"Je termine, M. l'Inspecteur général, en attirant votre bienveillante attention sur les membres de la commission scolaire. Comme vous avez pu en juger par vous-même, messieurs les commissaires ne négligent rien pour le bien être et la sécurité des enfants.

"Nous leur devons ce témoignage public qu'ils sont unis et marchent de concert avec le corps enseignant, donnant à celui-ci toute l'autorité et la considération qui fait sa force et son succès."

## LE CABINET DE L'INSTITUTEUR

### Le Canada agricole

Le quatrième volume relatif au dernier recensement officiel du Canada, et qui vient d'être publié, traite de l'agriculture; on y trouve des statistiques très intéressantes, d'autant plus que la crise économique qui sévit actuellement dans le monde entier, par suite de la guerre, favorise le mouvement du retour à la terre.

Nous avons là des chiffres précis sur les fermes cultivées des diverses provinces du Dominion et sur les produits de toutes sortes qui en sont sortis, de 1901 à 1911.

En juin 1911, la Saskatchewan avait 28,642,985 acres de terre en culture, soit 60% de son sol cultivable; l'Ontario en avait 22,171,785 acres, soit 40%; l'Alberta, 17,751,899 acres, soit 60%; la province de Québec, 15,613,267 acres, soit 20%; le Manitoba, 12,228,233 acres, soit 60%; la Nouvelle-Écosse, 5,260,455 acres, soit 60%; le Nouveau-Brunswick, 4,537,999 acres, soit 60%; la Colombie anglaise, 2,540,011 acres, soit 10%; l'Île du Prince Edouard, 1,202,354 acres, soit 90%.

De ces chiffres il ressort que des 358,162,190 acres de terre arable du Canada, il y en a seulement 109,948,988 acres en culture, soit 36 p. c. Il reste donc, dans nos diverses provinces, 248,213-202 acres de terre vierge, propre à la culture, qui attend d'être fécondée par le travail pour rapporter des fruits abondants.

Si l'on considère les développements agricoles accomplis en Canada au cours de la dernière décennie du recensement, on constate que, de toutes les vieilles provinces de la Confédération, Québec est celle qui a fait le plus de gain, ayant augmenté ses terres cultivées de 1,169,092 acres, soit 8.09 p. c. Ontario n'a accru les siennes que de 822,261 acres, soit 3.85 p. c.; la Nouvelle-Écosse, de 179,554 acres, soit 3.53 p. c.; le Nouveau-Brunswick, de 94,599 acres, soit 2.13 p. c., et l'Île du Prince Edouard, de 7,846 acres, soit 3-5 de 1p. c.

### Le chant à la petite école

Le mois d'avril nous ramène les beaux jours et nous ne saurions mieux faire que de nous mettre en harmonie avec la nature pour faire chanter le printemps.

Le petite ronde "Muguet et Marjolaine" plaira certainement aux enfants. L'un d'eux devra faire "le Papillon" dans le dialogue, et il conviendra de choisir pour ce rôle une des meilleures voix. Tous les autres feront "les Enfants" et auront soin de bien unir leurs voix pour questionner le joli Papillon.

Avant d'entreprendre le chant, il est nécessaire que tout soit bien compris, car il est impossible que les enfants chantent avec intérêt et avec goût, s'ils ne saisissent pas le sens de ce qu'ils disent en chantant. On devra donc s'assurer qu'ils savent ce que sont le *Muguet* et la *Marjolaine*, fleurs printanières aussi bien que les *boutons d'or*. Quoiqu'il n'y ait pas de constructions de phrases bien difficiles, quelques tournures comme "ils sont heureux, *n'ont-ils dit*, tous les deux" auront besoin d'explications.

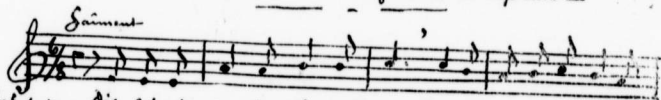
La mélodie est très gracieuse et bien facile; la phrase est composée de quatre membres indiqués par des virgules au-dessus de la *portée*. Il faut chanter légèrement et avec gaité. Les chanteurs dansent en rond en se tenant par la main, et le papillon se tient au milieu dansant et se tournant de côté et d'autres pour parler à tous.

Rien n'occupera mieux un moment de récréation que cette jolie ronde, et nous sommes persuadés qu'on ne rencontrera pas de difficulté pour la faire apprendre aux enfants.

H. NANSOT,

*Inspecteur d'écoles.*

Muguet et Marjolaine. Ronde.  
— Dialogue entre les Enfants et le Papillon —



1. Les enfants — dis. Qu'es-tu vu dans le Vallon, Papillon volant dans la

2. Le Papillon — dès le matin, j'ai vu fleurir le muguet et la marjo-



plaine? dis: Qu'es-tu vu dans le Vallon? dis-nous, beau papillon!  
laine, je les ai vus tous deux fleurir. C'était un vrai plaisir!

3. Les Enfants:

Les voilà donc enfin venus,  
Papillon volant dans la plaine,  
Les voilà donc enfin venus,  
Puisque tu les as vus.

7. Les Enfants:

Et que nous ont-ils apporté,  
Papillon volant dans la plaine,  
Et que nous ont-ils apporté  
De bon pour cet été?

4. Le Papillon:

Ils m'ont choisi pour messenger,  
Le Muguet et la Marjolaine,  
Ils m'ont choisi pour messenger,  
Moi vif et si léger.

8. Le Papillon:

Ils vous apportent les beaux jours,  
Le Muguet et la Marjolaine,  
Ils vous apportent les beaux jours  
Que vous aimez toujours.

5. Les Enfants:

Ne t'ont-ils pas chargé pour nous,  
Papillon volant dans la plaine,  
Ne t'ont-ils pas chargé pour nous  
D'un mot aimable et doux?

9. Les Enfants:

Ils nous apporteront encor,  
Papillon volant dans la plaine,  
Ils nous apporteront encor  
Lilas et boutons d'or.

6. Le Papillon:

De vous revoir ils sont heureux,  
Le Muguet et la Marjolaine,  
De vous revoir ils sont heureux  
M'ont-ils dit tous les deux!

10. Le Papillon:

Ne sont-ils pas amis constants,  
Le Muguet et la Marjolaine  
Ne sont ils pas amis constants  
Ici, chaque printemps?

11. Les Enfants:

Avec toi nous irons les voir,  
Papillon volant dans la plaine,  
Avec toi nous irons les voir  
Bien sûr avant ce soir.

## La guerre

Depuis le mois dernier, les faits principaux sont: le succès des alliés dans les Dardanelles, succès qui font prévoir la chute prochaine de Constantinople; le blocus effectif maintenu par les flottes anglaises, privant l'Allemagne des secours du dehors; les succès lents mais constants des troupes françaises, et enfin la prise, par les Russes, de la forteresse autrichienne de Przemysl, le 21 mars.

21 mars Joffre, le général en chef des troupes alliées, serait à la veille de frapper un grand coup, et l'Italie semble pencher de plus en plus vers les alliés.

Aujourd'hui (21 mars) dans toutes les chapelles et églises catholiques du Canada, des prières publiques ordonnées par Sa Sainteté Benoît XV ont été faites pour demander à Dieu de rendre la paix à l'Europe.

### LES DARDANELLES

Voici quelques notes historico-géographiques sur le bras de mer que force depuis quelques semaines les forces anglo-françaises:

C'est un bras de mer étroit, séparant l'Europe de l'Asie, l'Europe étant à la rive droite, dans le sens du courant qui va de la mer Noire à la Méditerranée, et l'Asie à la rive gauche. Les Dardanelles, c'est l'antique "Hellespont" des Grecs, le "Déroit de la mer Blanche" des Osmanlis, et ce passage qu'on nomme encore "Déroit de Gallipoli". En un mot, cet étranglement du flot marin entre deux continents doit être considéré comme une sorte de fleuve coulant réellement d'un amont, qui est la mer de Marmara, à un aval, qui est l'Archipel ou mer Egée. C'est par lui qu'arrive à la Méditerranée, l'excès d'eau s'échappant de la mer Noire par le Bosphore de Constantinople, puis s'amortissant dans la mer de Marmara, qui fut la Propontide.

Long d'un peu moins de 45 milles, c'est en amont et non loin de Gallipoli qu'il commence, là où la mer de Marmara, déjà fort rétrécie, s'atténue décidément en un fleuve, salé, de courant violent. A droite, la rive européenne est commandée par l'ancienne Chersonèse de Thrace, aujourd'hui presque de Gallipoli, péninsule de 56 milles de longueur, dressant des monts nus entre la mer de Marmara, les Dardanelles et le Golfe de Saros—ce pédoncule est la clef des Dardanelles, par conséquent de la mer Marmara, du Bosphore et de Constantinople en venant de la Méditerranée; de vieilles redoutes, des forts restaurés, des ouvrages récents, des batteries, des torpilles immergées, défendent le passage.

Le rivage asiatique est plus animé, plus varié que le rivage d'Europe; ses collines se relèvent en arrière.

C'est ce fameux passage que forcent actuellement les flottes anglo-françaises.

C'est tout près de là qu'était située autrefois la fameuse ville de Troie.

Le nom de Dardanelles vient de Dardanus, un héros grec qui régna dans ces contrées et qui donna son nom à la dynastie royale de Troie, même à tout le peuple des Troyens (Dardanides).

## Les Caisses d'économie scolaires

Sous les auspices de la loi de l'Instruction publique (amendement de 1909), les Caisses d'économie scolaire augmentent en nombre chaque année.

Nous sommes heureux de publier aujourd'hui des renseignements sur deux caisses importantes, l'une de Québec, l'autre de Montréal: la Caisse scolaire de Limoilou et la Caisse scolaire de l'Enfant-Jésus.

### LA CAISSE SCOLAIRE DE LIMOILOU, QUÉBEC

Nous citons le *Bulletin paroissial de Saint-Charles de Limoilou*:

La "CAISSE SCOLAIRE" de Limoilou a été fondée le 27 octobre 1910, à l'Académie St-Charles, dirigée par les Révérends Frères du Sacré-Cœur, puis quelques jours plus tard, à l'Académie St-

Joseph, dirigée par les Révérendes Sœurs Servantes du Saint-Cœur de Marie. Cette caisse n'existe, dans nos écoles, que depuis 3 ans et déjà on a remarqué un grand changement parmi les enfants dont un bon nombre ont acquis une certaine habitude de l'économie.

Voici comment fonctionne notre "CAISSE SCOLAIRE". Ce sont les élèves du Cours commercial qui, sous la direction de leur maître, trésorier de la caisse, reçoivent matin et midi les dépôts des enfants. Ils font les bordereaux, les entrées dans le Grand Livre, dans le livre de Caisse et sur le livret que chaque enfant est obligé de produire à ses parents lorsqu'il fait un dépôt. Chaque semaine, le trésorier dépose à la banque les dépôts des enfants et dès qu'un enfant a économisé une piastre, il reçoit un chèque qu'il va lui-même déposer à la "Grosse Banque" comme disent les petits. Ici, la Caisse scolaire fait affaire avec la Caisse d'Économie dont le sympathique gérant est M. Félix Gilbert. Rien de plus curieux que de voir certains petits bonshommes, revenant tout joyeux de la banque où on les a traités comme des hommes d'affaires, tenant bien haut leur joli livret de banque et montrant à qui veut le voir le montant qu'il y a d'inscrit.

Voici le rapport financier de notre Caisse Scolaire depuis le 27 octobre, 1910 au 27 mai, 1914.

Dépôts des élèves.....	\$ 2,241.72
Intérêts déposés.....	8.96
<b>Total des dépôts.....</b>	<b>\$ 2,250.68</b>
Montant des chèques donnés aux élèves.....	1,967.00
Retraits faits par les enfants pour divers besoins.....	154.06
Intérêts retirés pour payer les livrets, les feuillets, les livres de la Caisse, coffrets, etc. . .	8.96
<b>Total des dépôts.....</b>	<b>2,250.68</b>
<b>Total des retrraits.....</b>	<b>2,130.02</b>
<b>Balance à la Caisse d'Économie.....</b>	<b>\$ 120.66</b>

800 élèves, 400 garçons et 400 filles, déposent à la Caisse Scolaire.

### CAISSE D'ÉCONOMIE SCOLAIRE DE L'ENFANT-JÉSUS

#### MONTRÉAL

Mois de janvier 1915

	Inscrits	Dépôts	Montant.
Presbytère.....	155	1 <sup>e</sup> semaine 55	\$ 9.91
.....		2 <sup>e</sup> " 63	9.79
.....		3 <sup>e</sup> " 68	10.86
		186	\$ 30.56
Académie du Boulevard.....	850	1 <sup>e</sup> semaine 476	\$ 99.68
.....		2 <sup>e</sup> " 468	47.01
.....		3 <sup>e</sup> " 472	44.04
		1416	\$ 190.73
École de la Providence.....	545	1 <sup>e</sup> semaine 325	\$ 122.29
.....		2 <sup>e</sup> " 297	44.62
.....		3 <sup>e</sup> " 280	46.66
		902	\$ 213.57

Académie St-Louis .....	450	1e semaine	177	\$ 59.6
.....		2e "	164	25.00
.....		3e "	159	19.43
			400	\$104.05

## RÉSUMÉ

	Inscrits	Dépôts	Montant
Presbytère.....	155	186	\$ 30.56
Académie du Boulevard.....	850	1416	190.73
École de la Providence.....	545	902	213.57
Académie Saint-Louis.....	450	400	104.05
	2,000	2904	\$538.91

## ÉTAT GÉNÉRAL.

5,415 enfants ont été inscrits sur les listes de la Caisse depuis son établissement.

Après 7 ans et 6 mois d'opération

## RECETTES

Dépôts.....	\$37,705.54
Autres recettes.....	830.59
	\$38,536.13

## DÉBOURSEMENTS

Retrait pour.....	\$31,908.00
Dépôt en banque au crédit des enfants.....	
Retrait pour cause de mort.....	
Départ ou besoins impérieux.....	3,205.53
Retrait pour prêt à la Commission scolaire.....	3,000.00
	\$38,113.53
<i>Balance en caisse.....</i>	\$ 422.60

## Bibliographie

"BON LANGAGE", par l'abbé Blanchard.—Dictionnaire de 320 pages, suivi d'exercices, ayant pour but de corriger les expressions vicieuses, de rendre le langage plus précis, d'enrichir le vocabulaire, de faire connaître et de répandre beaucoup d'élégants idiotismes, de combattre l'anglicisme par le gallicisme, etc.

C'est le complément de "EN GARDE" et "EN FRANÇAIS". Tout est par ordre alphabétique. On y trouvera des modèles d'annonces bilingues et une grande quantité de termes commerciaux que l'auteur a recueillis en Europe. En classe, les élèves en retireront un merveilleux profit. Le commentaire en est facile et agréable. Aux journalistes et aux traducteurs, il sera d'un grand service. A l'occasion il peut servir de dictionnaire de synonymes. Les termes français de la balle au camp, du gouret (hockey), de l'automobilisme, du canotage, de l'exercice militaire etc., y sont insérés.

Ouvrage très portatif malgré ses 320 pages, ce volume plait à l'œil par sa forme et sa couverture en deux couleurs. Ce serait faire acte de patriotisme que de le distribuer comme récompense à la fin de l'année scolaire, et, à ce titre, on peut l'obtenir à très bas prix en le demandant par quantité.

Prix: 30 sous (cents); franco: 37 sous.

On peut se procurer le DICTIONNAIRE DE BON LANGAGE, ainsi que EN GARDE! et EN FRANÇAIS en s'adressant aux libraires ou à l'auteur, l'abbé Etienne Blanchard, Presbytère Saint-Jacques, 331, Ste-Catherine Est, Montréal, P. Q.

PRINCIPES D'ÉDUCATION CATHOLIQUE, Par le R. P. M. Meschler, S.J. Petit volume précieux renfermant des notions claires et précises sur la formation de l'Intelligence, de la Volonté et du Cœur. Aussi des chapitres instructifs sur l'éducation et la formation de l'Imagination, la formation du Caractère et l'éducation du Corps.

Cet ouvrage est en vente à la librairie J.-P. Garneau, rue Buade, Québec. Prix: 40 centins; franco: 45 centins.

En vente aussi à la librairie Garneau, rue Buade, Québec:

LE MOIS DES FRUITS, par un Religieux de l'Ordre des Frères-Prêcheurs, 1 volume in-16 de 356 pages. Prix: 1 fr. 25.

La nouvelle édition de ce petit livre est honorée d'une lettre du T. R. P. Monsabré. L'ouvrage est un hommage à Notre-Dame du Rosaire, à qui le mois d'octobre est spécialement consacré. L'auteur suit les quinze mystères et en fait l'objet de ses trente lectures ou méditations, pleines de doctrines, d'affections pieuses, de résolutions pratiques. Ce sont les fruits que l'âme recueille et qui sont comme la suite du mois des fleurs, ou la nature et les chrétiens honorent la très sainte Vierge.

Cet ouvrage fait pendant au mois de Marie. On y trouve des pages délicieuses, qui éclairent l'esprit, excitent la piété et portent à la sanctification de tous les actes de la vie.

(Revue Mariale)

MATUTINAUD LIT LA BIBLE, par M. l'abbé E. Duplessy. Un volume in-8° illustré. Prix: 2 fr. 50.

La famille Matutinaud n'a plus de secret pour l'infatigable et spirituel directeur de la Réponse (revue mensuelle d'apologétique populaire). De Matutinaud il nous a présenté les Frères et les Cousins, les Neveux et les Amis; il en connaît les Idées et le surprend même quand il lit La Bible. A travers ces six volumes, c'est constamment M. Duplessy qui prête l'oreille à toutes les objections de Matutinaud, mais qui se réserve à bon droit le dernier mot et la victoire finale. Dans un langage courtois et amical, qui n'exclut ni l'érudition ni l'ironie, il dissipe les idées fausses et les préjugés, mais il souligne surtout le côté absurde de certaines opinions ou théories. Le dernier volume que nous annonçons contient des chapitres fort instructifs sur ce qu'on appelle dans certains milieux les erreurs de la Bible; puis l'examen des sujets les plus critiqués par l'ignorance ou la mauvaise foi, tels que: histoire de la création du monde, longévité de l'homme, déluge, passage de la mer Rouge, manne du désert, renards et mâchoires employés par Samson, cadran d'Ezéchias et baleine de Jonas, etc.

ALLOCUTIONS POUR LES JEUNES GENS, par Paul Lallemand, prêtre de l'Oratoire, agrégé de l'Université, docteur ès-lettres, professeur à l'école Massillon. Première Série. 3e édition, 1 volume in-12. Prix 3 francs.

Voici un recueil d'excellentes allocutions. Adressées à des enfants de petite division, elles sont admirablement adaptées à leur âge, et en même temps la forme ne laisse rien à désirer; elles ont toujours été rédigées avec le soin que suppose une intelligence vraie du respect dû à la parole publique et surtout à la prédication.



Les titres des sujets traités donneront une idée du contenu de l'ouvrage. Ce sont: Attendre. Maintenir. L'Immaculée-Conception. La Rencontre. La Crise. Saint Joseph. Chercher Jésus. La Délivrance. Le Témoignage. Dieu avec nous. La Vie Eucharistique. En haut les cœurs. La Joie. La Reconnaissance. L'Aumône. La Foi. Connaître Jésus. Le Patronage. Le regret.

Ces allocutions, très simples et très bonnes, très élevées et très pratiques, méritent de devenir des modèles pour ceux qui ont à parler à des jeunes auditoires.

L'ouvrage complet en 5 volumes coûte 15 francs. Chaque volume se vend séparément 3 francs.

### Images antialcooliques

A toutes les institutrices qui en feront la demande, seront envoyées gratuitement autant d'images antialcooliques qu'elles ont d'enfants dans leur classe. Écrivez à:

LA LUMIÈRE, Casier 38,  
Notre-Dame de Lévis.

### Ouvrages pédagogiques

On peut se procurer à la librairie Beauchemin, 79 rue Saint Jacques, Montréal, les ouvrages pédagogiques qui suivent:

<i>Achille, V.-A.</i>		
Traité théorique et pratique de méthodologie, in-8, 480 pages.....		\$ 1.50
<i>Chanoine O. Barès:</i>		
Directoire scolaire à l'usages des Religieuses enseignantes. Petit in-8, 650 pages.....	1.50	
<i>III<sup>e</sup> Congrès d'Éducation familiale (Bruxelles 1910):</i>		
Éducation familiale avant l'âge d'école, in-12, 100 pages (Rapport).....	0.38	
Enfants anormaux, in-12, 150 pages environ (Rapport).....	0.50	
Éducation familiale après l'âge d'école, in-12, 250 pages (Rapport).....	1.00	
Éducation familiale.—Questions générales, in-12, 300 pages (Rapport).....	1.13	
Éducation familiale pendant l'âge d'école, in-12, 250 pages (Rapport).....	0.88	
La Famille et l'Éducation. Comptes-rendus, in-12, 200 pages (Rapport).....	1.00	
Étude de l'Enfance.—Pédologie, in-12, 150 pages (Rapport).....	0.60	
Œuvres diverses ayant trait à l'enfance, in-12, 100 pages.....	0.50	
Documentation, in-12, 50 pages environ (Rapport).....	0.20	
<i>Charbonneau:</i>		
Cours de Pédagogie, in-12, 468 pages.....	0.75	
<i>Monseigneur Curé:</i>		
La classe.—Conférences à des Religieuses institutrices, in-18, 150 pages.....	0.25	
<i>F. Gibon:</i>		
Memento de l'Enseignement libre, in-18, 125 pages.....	0.38	
<i>Auteur des Paillettes d'or:</i>		
Notes de Pédagogie, in-18, 290 pages.....	0.63	
<i>L'abbé E. Jutien:</i>		
Du berceau à l'école. Manuel d'éducation familiale, in-18, 235 pages.....	0.75	
<i>Mme Gatti de Gamond:</i>		
Manuel des Salles d'Asile, in-12, 350 pages.....	0.50	
<i>Abbé L. Duranthon:</i>		
Vade-Mecum des Écoles et des Patronages, in-8, 312 pages.....	0.88	
<i>R. P. Bainvel, S.J.:</i>		
Causeries pédagogiques, in-12, 368 pages.....	0.88	

<i>L.-B. Daguirre:</i>	
Ce que Fénelon dirait au XXe siècle sur l'Éducation des Filles, in-12, 330 pages . . . .	0.88
<i>Madame E. Raymond:</i>	
Éducation et Morale, in-12, 380 pages . . . . .	0.50
<i>Monsieur A. Bésau:</i>	
L'Esprit de l'Éducation, in-12, 264 pages . . . . .	0.63
<i>F.-M. de Zulueta: S. J.</i>	
The Divine Educator, in-12, 325 pages, relié toile . . . . .	1.50
<i>Frère Barry:</i>	
Le Droit d'Enseigner, in-12, 340 pages . . . . .	0.70
<i>R. P. Burnichon, S. J.;</i>	
Du Lycée au Couvent, in-12, 335 pages . . . . .	0.88
La liberté d'enseigner—50 ans après—in-12, 325 pages . . . . .	0.75
<i>Achille, V.-A.:</i>	
Vade-Mecum de l'Éducateur Chrétien ou résumé pratique de méthodologie, in 8, 150 pages . . . . .	0.45
<i>A. Bruneteau:</i>	
Enseignement forestier à l'école, in-8, 75 pages . . . . .	0.25
<i>Abbé Jouin:</i>	
L'École en France au XXe siècle.—Devoirs des parents à l'égard de l'École, in-8, 107 pages . . . . .	0.60
<i>Une Ancienne Normalienne:</i>	
Conseils pédagogiques pour l'enseignement primaire catholique, in-12, 290 pages . . . .	0.40
<i>Monsieur Delmont:</i>	
De l'Enseignement libre et chrétien, in-12, 440 pages . . . . .	0.88
<i>I. Renault:</i>	
Études l'enfant.—De quelques erreurs pédagogiques, in-8, 48 pages . . . . .	0.17
<i>R. P. Captier, C.P.:</i>	
Discours et conférences sur l'éducation, in-12, 545 pages . . . . .	0.75
<i>Abbé F. Klein:</i>	
Mon filleul au jardin d'enfants. Comment il s'instruit, in-12, 260 pages . . . . .	0.70
<i>Dupanloup, Monsieur:</i>	
De l'Éducation, 3 volumes, in-12, 300 pages chacun . . . . .	2.63
Conseils aux jeunes gens pour l'étude de l'Histoire, in-12, 260 pages . . . . .	0.75
<i>R. P. Suau, S.J.:</i>	
Aux maîtres. Pages amies, in-12, 150 pages . . . . .	0.30
<i>Hubert, Lebon:</i>	
Vacances bien passées, in-12, 50 pages environ . . . . .	0.20
<i>Rensonnet-Jones:</i>	
L'Enseignement de l'économie domestique, de l'hygiène et des travaux du ménage, in-8, 260 pages . . . . .	50—
<i>C. Hémon:</i>	
Éléments de psychologie pédagogique, in-12, 290 pages, relié toile . . . . .	0.63
<i>Edmond Gabriel:</i>	
Manuel de Pédagogie à l'usage des Écoles catholiques, in-12, 346 pages, relié toile . .	0.75
<i>Haustrate-Labeau:</i>	
Cours complet de pédagogie 4e édition, in-8, 492 pages, relié toile . . . . .	1.80
<i>Barbier, Père Emmanuel:</i>	
La discipline dans les écoles secondaires libres. Manuel pratique du surveillant . . .	0.50
<i>Chaumeil, J.:</i>	
Manuel de Pédagogie psychologique . . . . .	0.95

*Coudert & Cuir:*

Memento théorique du Certificat d'études primaires . . . . . 0.35

Memento pratique du brevet élémentaire de l'Enseignement primaire . . . . . 0.38

*Joly, M.-H.:*

Notions de Pédagogie, suivies d'un résumé historique, et d'une bibliographie . . . . . 0.75

*Langevin, L'abbé Jean:*

Réponses aux programmes de Pédagogie et d'Agriculture (ancien) . . . . . 0.15

L'Éducation de la femme, par un ancien aumônier, du Sacré-Cœur . . . . . 0.25

*Liberrier (le Père):*

L'Éducation des jeunes filles. Instructions, avis, conseils, d'après Mme de Maintenon . . . . . 0.75

Manuel de l'Institutrice chrétienne, par une institutrice . . . . . 0.20

*Passard, R. P. F.-X.:*

La Pratique du Ratio Studiorum, pour les collèges . . . . . 0.88

*Rouleau, Magnan, Ahern:*

Pédagogie . . . . . 0.60

---

### Un riche héritage

Je connais un homme d'âge mûr qui a fait presque toute sa vie le métier de "Canadien errant" courant mer et monde à la poursuite de la fortune ou du moins d'une existence commode, essayant tout et abandonnant tout, parce qu'il voulait avoir de l'argent sans le gagner par un travail assidu; actuellement il vit d'expédients.

Or, l'autre jour, il rencontrait après l'avoir longtemps perdu de vue un de ses anciens compagnons d'enfance. Celui-ci n'avait jamais cherché d'aventures: il s'était fixé tout jeune et prosaïquement il était toujours resté au même poste, mais aujourd'hui il se trouve à la tête d'une industrie très prospère.

—Voyons, demanda mon ami, mais comment donc as-tu fait pour devenir riche comme ça, tandis que moi je n'ai rien?

—Tout ce que j'ai, répondit l'autre, je le dois à un héritage que je reçus de mon oncle, quand j'avais dix-sept ans.

—Un héritage de ton oncle! mais je l'ai bien connu, ton oncle! il n'avait rien. Qu'est-ce qu'il a bien pu te laisser?

—Eh bien! il m'a laissé un réveille-matin.

(Le Bulletin paroissial de Saint-Charles de Limoilou)

---

### Livres de prix

LA LIBRAIRIE LANGLAIS, rue St Joseph, Québec, annonce qu'elle recevra son importation de "LIVRES DE RÉCOMPENSE" comme d'habitude, et que les prix seront à peu près les mêmes que l'an dernier.

---

### Cours ménagers de vacances

L'ouverture des Cours ménagers pour les Religieuses aura lieu à l'École Normale de Saint-Pascal, le dix-sept juillet prochain. Pour admission, conditions et autres renseignements, s'adresser à l'École Normale même.

### Avis

#### AUX SECRÉTAIRES-TRÉSORIFIERS DES COMMISSIONS SCOLAIRES

Plusieurs instituteurs et institutrices désireraient avoir *L'Enseignement Primaire* pour leur usage quotidien en classe. Lorsqu'il y a plus d'un titulaire par école, la chose est impossible. Dans une circulaire en date du 15 juin 1911, M. le Surintendant de l'Instruction publique disait aux commissaires:

"Je sais que chaque titulaire préfère avoir à son usage exclusif, mensuellement, un numéro de la revue, mais les commissaires devraient comprendre que le gouvernement, en adressant gratuitement un numéro de la revue à chacune des écoles catholiques de la province, fait son devoir généreusement. *Pourquoi les municipalités qui désirent pourvoir de ce journal tous les instituteurs et les institutrices de leur municipalité n'imiteraient-ils pas la générosité du gouvernement, en payant des abonnements supplémentaires à l'administration de la revue? Ce serait peu de frais pour la municipalité qui, de cette façon, favoriserait tous les titulaires sous son contrôle*".

Plusieurs commissions scolaires ont entendu cet appel du Surintendant. Mais il en reste encore un grand nombre qui devraient payer quelques abonnements supplémentaires, afin d'assurer le service de la revue à chaque maître et à chaque maîtresse.

Le prix de l'abonnement est minime, \$1.25, pour une revue technique de 64 pages. MM. les Secrétaires voudront bien, dans l'intérêt des écoles, nous prévenir de la décision des commissaires d'ici au 30 juin, plus tôt, si possible, et nous faire tenir, par mandat, le prix des abonnements, nous fournissant en même temps les adresses des nouveaux abonnés ou les noms des écoles où chaque abonnement supplémentaire devra être envoyé.

### Bureau central

Le Bureau fera subir les examens, à l'avenir, à Saint-Georges de Beauce.

### A nos correspondants

Toutes demandes de renseignements doivent être adressées comme suit:

1°. Concernant le Fonds de pension, le Balayage, le Chauffage et l'Éclairage des classes, les Congés, les Engagements, "Mon Premier Livre", etc., à M. le Surintendant de l'Instruction publique, Québec.

2°. Concernant le Bureau central: âge d'admission, programme d'examen, date des examens, etc., etc., à M. le Secrétaire du Bureau central des Examineurs catholiques, Québec.

### Mobilier scolaire

LA LIBRAIRIE LANGLAIS, rue St Joseph, Québec, annonce que les prix des "Pupitres d'écoles PEERLESS" doivent augmenter de .25 cents par pupitre à partir du 1er mai prochain. Elle informe sa clientèle, que toute commande pour ces meubles bénéficiera des prix actuels, pourvu quelle soit adressée avant le 1er mai, quand bien même la livraison n'en serait requise, que durant la vacance.